BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1714.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

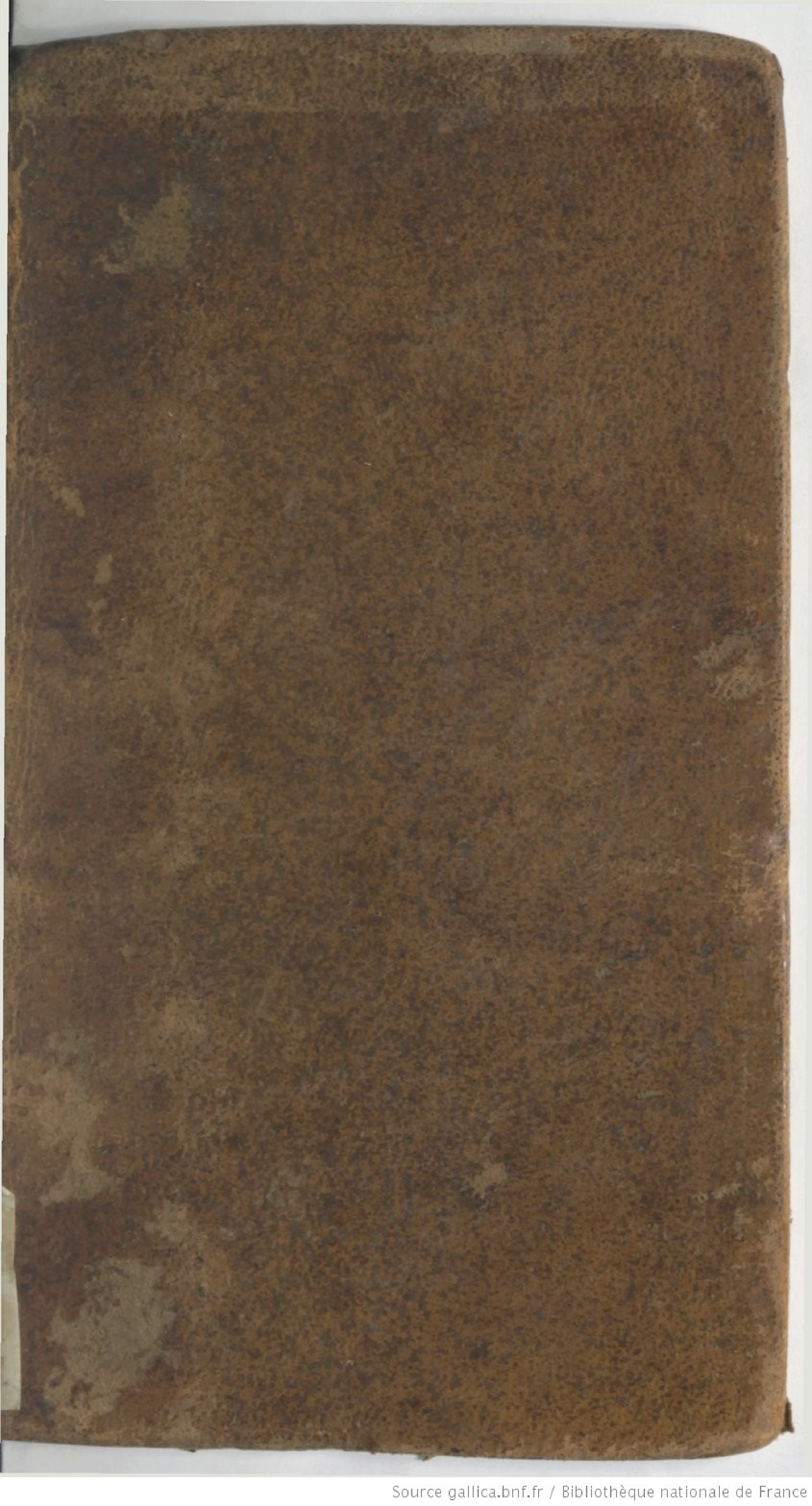
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(54)

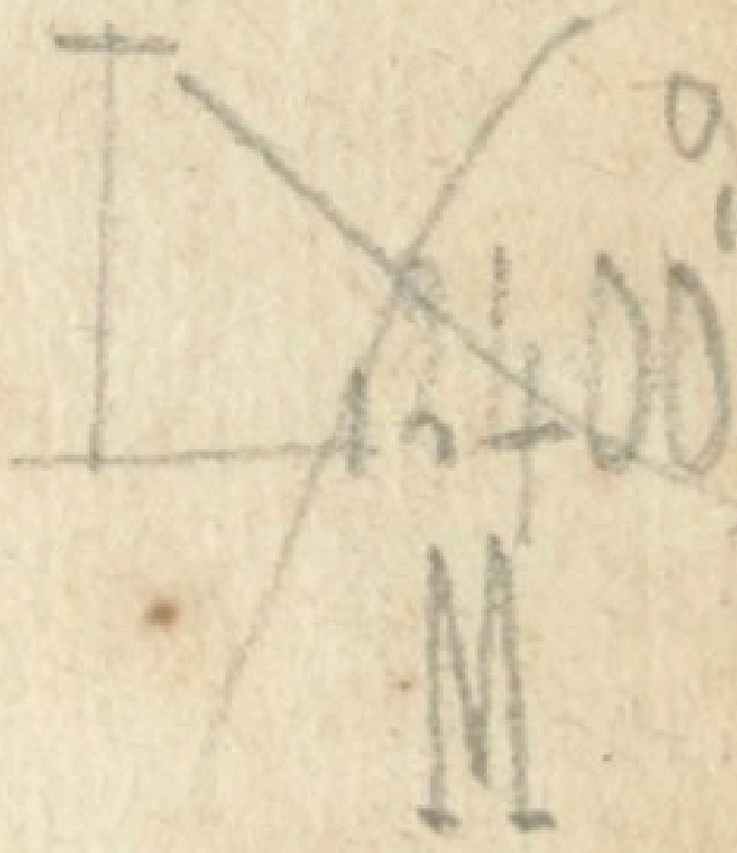

Mu 5182

NOUVEAU MERCURE GALANT.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPRIMES

A PARIS,

M. DCCXIV.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur L. F.

Mois
d'Août
1714.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, sur le Quay des Augustins.

Au Palais, PIERRE HUET, sur le second Perron de la Sainte Chapelle, au Soleil Levant.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi.

MERCURE NOUVEAU.

LEs premieres lignes d'un Livre, me dit-on, ſuffiſent pour prévenir les eſprits, & un Auteur doit principalement s'attacher à ſes compoſer de maniere que tout le monde ſoit content de ſon début. Je dou-

te que toutes les opinions ſe reüniſſent ſur cet article, parce que je commence à voir de plus prés la difference infinie qu'il y a dans les ſentimens des hommes. Ce qu'il y a de certain & de general parmi eux, c'eſt qu'ils voudroient tous qu'un Livre écrit de la main d'un Auteur qui leur eſt indifferent, leur fît autant de plaiſir à lire, qu'une lettre qu'un ami leur écrit. Mais cela eſt preſque impoſſible, & une mediocre lettre peut paroître ex-

cellente à celui qui la reçoit, lors qu'un livre souvent meilleur qu'une bonne lettre ne plaira peut-être à perſonne.

C'eſt par une lettre que j'ai reçûë ſur mes premiers Mercures, que je vais prouver ce que j'avance : je ſuis perſuadé qu'elle divertira davantage que mon préambule.

LETTRE ANONYME.

QVand vous acquitterez-vous, Monsieur, de toutes les promesses dont les Mercures que vous avez donnez sont remplis? Dans le premier vous nous avez promenez suffisamment en Pologne, & de là en Asie, d'où vous devez sans doute avoir appris depuis trois mois de nouvelles circonstances du voyage de vôtre ami, dont les precieuses découvertes & la longue lettre

ennuyerent raiſonnablement bien du monde.

Dans le ſecond vous nous avez donné parole de nous raconter, dés que vous auriez occaſion de le faire, la fameuſe hiſtoire du malheureux Sainte Colombe, Lieutenant de dragons dans Fimarcon, qui fut aſſaſſiné à Mantouë par un mari jaloux: & dans le même livre, au milieu de l'hiſtoire du Bacha de Damas, vous nous promettiez le reſte des rares avantures de la vaillante Adrabiſta, que vous nous aſſurez avoir joüé un trés-grand

perſonnage à Rome.

Dans le dernier enfin vous nous laiſſez juſtement à la moitié de l'hiſtoire de vôtre Chevalier Caſtillan, & de ſa belle veuve, dont vous ne faites qu'ébaucher le mariage, ſur la foy d'un amant enyvré de la douceur de ſes eſperances. Vous devez, en un mot, nous conter ce mois-ci les avantures d'une Moſcovite avec un Lapon. Quand nous tiendrez-vous parole ſur tous ces articles? &c.

Je réponds à cela, que je prie le Lecteur de ne pas

s'impatienter ; & pour commencer à m'acquitter avec lui, je vais l'entretenir des avantures de la Moſcovite & du Lapon, que j'ai promiſes le mois dernier. Cependant je le prie de me permettre de changer le titre de cette hiſtoire ; quoique ces deux perſonnages y joüent un rôle merveilleux, ils n'en ſont pas neanmoins les principaux acteurs : ainſi je croy qu'on ne me diſputera pas la liberté de la donner ſous cet autre titre.

LE NAUFRAGE au port.

HISTOIRE.

IL y a quelques années qu'étant à S. Malo, un de mes amis vint un jour me trouver, pour me prier de l'accompagner jusqu'au Cap*, où étoient deux vaiſ-

* *C'eſt un Promontoire ou pointe de terre fort élevé à cinq lieuës de S. Malo. Il y a une rade aſſez bonne, où s'amarent ordinairement les navires qui vont à la mer, ou qui en reviennent.*

ſeaux qui devoient profiter du premier beau temps pour mettre à la voile pour la mer du Sud. Pluſieurs de ſes amis & des miens étoient à bord, & nous voulions les embraſſer encore une fois avant qu'ils appareillaſſent. Il étoit huit heures du matin, le ciel étoit fort clair, la chaloupe nous attendoit, le vent étoit frais, & les matelots commençoient à jurer aprés nous, parce qu'ils apprehendoient que nous ne perdiſſions une ſi belle marée,

lors qu'enfin nous nous embarquâmes pour nous rendre au Cap, où nous arrivâmes en moins d'une heure & demie. Nos amis, qui étoient les principaux Officiers de ces vaisseaux, charmez de cette derniere visite, nous firent la meilleure chere qu'ils purent.

Nous avions à peine resté deux heures à table, où nous commencions à nous mettre en train, lorsque nous entendîmes crier, *Navire*, *navire*. Le vent aussitôt changea, le ciel & la mer

s'obſcurcirent, la pluye, la grêle, le tonnerre, & les nuës nous environnerent. Quoique nous euſſions nos quatre ancres à la mer, nos pilotes ne laiſſerent pas de prendre des meſures contre l'orage. Cependant nous attendîmes patiemmẽt, le verre à la main, & en gens que de pareils dangers n'effrayent gueres, tout ce qu'il en pourroit arriver. Enfin au bout de deux heures le vent ſe calma, & le temps s'éclaircit. Mais il n'eſt rien d'affreux

comme l'horrible ſpectacle que le retour de la lumiere offrit à nos yeux. Des coffres, des cordages, des mâts, des planches, des hommes, des femmes, enfin toute l'image d'un naufrage épouvantable.

Les Officiers des navires qui étoient à l'ancre ordonnerent à l'inſtant à tous leurs matelots de mettre toutes les chaloupes à la mer, pour ſecourir, autant qu'il ſeroit poſſible, les malheureux qui periſſoient.

Leur zele eut un ſuccés

aſſez favorable, & peu d'hommes perirent. On porta à bord tous ceux qui avoient nagé avec aſſez de vigueur pour attendre le ſecours des matelots : on les deshabilla auſſitôt, & on les jetta ſur des lits, aprés leur avoir fait rendre l'eau qu'ils avoient buë.

Où ſuis-je, grand Dieu! où ſuis-je, dit l'un de ces hommes environ deux heures aprés qu'on l'eut ſauvé? n'ai-je affronté tant de perils, n'ai-je bravé tant de fois la mort, que pour per-

dre au milieu du port ce que j'avois de plus cher au monde ? Cruels qui m'avez ſauvé avec tant d'inhumanité, rendez-moy à ce perfide element qui vient d'engloutir l'objet le plus parfait qui fût dans la nature.

A ces mots nous nous approchâmes du malheureux dont nous venions d'entendre les plaintes. Vous êtes, lui dit auſſitôt nôtre Capitaine, avec des hommes qui n'ont conſulté que leur inclination pour vous ſauver, & à qui vous êtes re-

deva-

devable de la vie qu'ils vous ont renduë. Oui, reprit-il, en gemiſſant, je ſuis avec des hommes plus barbares que les Scythes les plus cruels; pourquoy raviſſez-vous à la mort un miſerable qui ne doit plus ſonger qu'à mourir? Non, malheureuſe Julie, non, ne me reprochez pas un indigne retour à la vie; vôtre mort va bientôt être vangée par la mienne. Cette Julie, dit le Capitaine, en adreſſant la parole à un de ſes Officiers, ne ſeroit-elle pas une de ces deux

femmes qui ſont ſur vôtre lit ? Que dites-vous, Monſieur, reprit cet amant deſeſperé ? vos gens ont-ils ſauvé deux femmes ? Oui, répondit le Capitaine. Ah ſi cela eſt, dit-il auſſitôt, Julie n'eſt pas morte. A l'inſtant il ſe jetta à bas du lit, & paſſa au quadre où l'on avoit mis les deux femmes qu'on avoit ſauvées comme lui.

Elles avoient les bras & le viſage écorchez, elles étoient pâles, défigurées & aſſoupies. Non, dit-il, aprés

avoir touché ſes mains, & plein des tranſports de ſa joye, non ma Julie n'eſt pas morte. Je vous dois encore une fois la vie, Meſſieurs, & mille fois davantage. La tendre Julie, que ſes paroles, ſes ſoûpirs & ſes embraſſemens éveillerent, ouvrit les yeux, & jettant des regards pleins de triſteſſe & de langueur ſur tous les objets dont elle étoit environnée, elle reconnut enfin ſon heureux amant, qui échauffoit avec ſa bouche ſes froides mains, qu'il ar-

roſoit en même temps de ſes larmes.

Alors nôtre Capitaine la fit changer de lit, & la fit porter ſur le ſien, où elle reçut plus commodément tous les autres ſecours dont elle eut beſoin.

Cependant on nous avertit que le ſouper étoit prêt. Le Capitaine pria le Cavalier, à qui il ne reſtoit plus que le ſouvenir de ſon naufrage, de ſe mettre à table à côté de lui. Dés qu'ils furent a table, nous nous plaçâmes où le ſort nous mit.

Ce repas ne fut pas ſi long que celui du matin : mais il fut certainement plus agreable par le recit des rares avantures que nous entendîmes.

Le nom & le portrait du Heros de cette hiſtoire ſont des circonſtances & des ornemens neceſſaires au détail que j'en vais faire.

Loüis-Alexandre de Nerval, natif de Montreal, ſur la riviere de ſaint Laurent, dans le Canada, eſt un jeune homme qui peut avoir à preſent environ trente-

deux ou trente-trois ans. Il eſt peu d'hommes en Europe qui ſoient mieux faits que lui. Son viſage eſt noble & regulierement beau, ſon air eſt ſimple, tendre & naturel ; il a beaucoup d'eſprit ſans étude, il eſt vaillant & robuſte autant qu'un homme le puiſſe être : enfin dans quelque endroit du monde qu'il ſoit, il ſera toûjours regardé comme un de ces mortels que la fortune ſemble être obligée de preferer aux autres. Il avoit vingt-ſix ou vingt-

ſept ans, lors qu'échapé du naufrage dont je viens de parler, il nous conta à la fin de nôtre ſouper les avantures qu'on va lire.

Il y a huit ans, nous dit-il, que mon pere, *André de Nerval*, qui étoit un des plus riches habitans du Canada, tomba malade de la maladie dont il eſt mort. Il attendit qu'il fût à l'extremité pour faire entre cinq enfans qu'il avoit, & dont je ſuis l'aîné, un partage égal de tous ſes biens. Il le fit, & le lendemain il mou-

rut. J'eus environ la valeur de cent mille francs en terre & en argent pour ma part. Dés que je me vis le maître de mon bien, je resolus, pour l'augmenter, de faire un commerce qui pût bientôt m'enrichir comme lui. J'équipai une fregate de vingt canons, je levai une troupe de braves gens du pays, & je me mis à la mer avec la meilleure volonté du monde. Mes premieres courses furent assez heureuses ; je m'embarquay deux fois, & deux

fois

fois je retournay dans ma patrie avec de nouvelles richeſſes. La troiſiéme la fortune nous trahit. J'avois pris la route de Plaiſance, où les vents contraires & les grands courans m'obligerent à relâcher, aprés avoir été battu de la tempête pendant prés de trois ſemaines. Là j'appris que quelques navires Hollandois avoient déja pris pour leur pêche des moluës la route du grand ban de Terre Neuve. Quoique je ſçuſſe bien qu'il n'y avoit

rien à gagner avec ces Pêcheurs, je m'imaginai cependant qu'il ne tenoit qu'à moy de faire quelque action d'éclat, & que fecondé d'une fregate legere qui étoit avec moy, rien ne feroit plus facile que de ruïner leur pêche & leur commerce pour cette année. Ainſi je donnai tête baiſſée dans ce deſſein, qui eut les plus malheureuſes ſuites du monde.

Huit jours aprés que je fus ſorti de Plaiſance, aprés avoir long-temps combattu

les vents & les marées, je tombai (ſans pouvoir jamais l'éviter) au milieu d'une flote Angloiſe compoſée de trois gros vaiſſeaux qui alloient chercher des peaux & des fourrures ſur les confins de la Laponie de Norvege. Mes deux fregates marchoient à merveille : mais les Anglois avoient le vent ſur nous. Ils mirent toutes leurs voiles dehors, & deux heures avant la nuit ils nous joignirent. D'abord ils me ſaluerent d'une bordée de

canons ſi pleine, que je ne pus leur en rendre qu'une, qui reüſſit fort mal. Aprés avoir briſé mon grand hunier, mon mât d'artimont, & m'avoir tué pluſieurs hommes, ils me mirent ſur le côté. Me voyant ainſi hors d'état de me défendre, je fis amener toutes mes voiles, & j'aimai mieux me rendre, que voir perir tout mon équipage.

Le Capitaine Anglois, qui m'avoit ſi maltraité, fit mettre ſa chaloupe & ſon canot à la mer ; j'en fis au-

tant de mon côté, parce que l'eau nous gagnoit de toutes parts, & je me rendis avec tout mon monde à ſon bord : mais dés qu'il eut vû ma fregate couler bas, & qu'il lui étoit impoſſible de profiter du moins des vivres que j'avois embarquées, & dont il commençoit à avoir beſoin, il ne ſongea plus qu'à ſe défaire de nous ; & le quatriéme jour de ſa victoire il nous mit à terre ſur une mauvaiſe plage, qui eſt entre le *Cap Noir* & *Tiri-*

biri: Il eut neanmoins la conſideration de nous faire donner des fuſils avec un quintal de poudre & autant de plomb, pour nous aider à ſubſiſter de nôtre chaſſe, juſqu'à ce qu'il plût à Dieu nous tirer de la miſere où nous allions vraiſemblablement être inceſſamment reduits.

Alors nous partageâmes entre nos chaſſeurs la munition dont l'Anglois nous avoit fait preſent, & dont la priſe de ma ſeconde fregate le pouvoit dedommager de reſte.

Je gagnai auſſitôt avec ma troupe (qui ſuffiſoit pour faire la conquête de tout cet affreux pays) le coin d'un grand bois, qui étoit à trois quarts de lieuë de la mer. Là nous choiſîmes chacun un gros arbre pour nous en faire chacun une maiſon ; & tous mes gens aſſemblez autour de moy, j'établis, pour leur ſûreté comme pour la mienne, la même diſcipline qu'on fait obſerver aux troupes les mieux reglées.

Un jour m'étant emporté

à la ſuite d'un jeune ours avec trois de mes camarades dans cette noire forêt, dont nous habitions une des extremitez, j'apperçus des tourbillons d'une épaiſſe fumée, dont l'odeur nous ſurprit. Nous approchâmes ſans bruit du lieu d'où elle ſortoit ; & aprés avoir fait environ deux cent pas avec beaucoup de peine, nous découvrîmes un terrain aſſez cultivé ; & un peu plus loin, au milieu d'une hauteur environnée d'une grande quantité d'ar-

bres qu'on y avoit plantez, une petite maiſon de char-pente bâtie avec tout l'art imaginable. Nous penetrâmes encore plus avant ; & aprés avoir conſideré attentivement tous les environs de cet édifice extraordinaire, nous conclûmes qu'il étoit impoſſible que ce bâtiment ne fût voiſin de quelque ville.

Cependant, toutes nos reflexions faites, nous nous trouvâmes à la porte de cette habitation, où nous prêtâmes attentivement l'o-

reille, pour eſſayer de comprendre quelque choſe aux ſons de voix que nous entendions : mais on ne peut jamais être plus ſurpris que nous le fûmes. Je vis, à la faveur d'un trou qui étoit à cette porte, une grande femme étenduë ſur un lit, dreſſé à la hauteur d'un demi pied de terre, couvert des plus belles peaux qui ſoient dans toute la Norvege. Ses vêtemens étoient de la même étoffe ; ſa tête, dont la beauté eſt un vrai chef-d'œuvre de la nature,

étoit negligemment appuyée sur son bras droit; son sein étoit à demi découvert, & toute son attitude exprimoit sa langueur. Elle chantoit alors admirablement & en bon François ces paroles, que je n'oublirai jamais.

Tu m'aimois plus cent fois que je n'étois aimable:
Je t'ai crû, maintenant tu mépriſes mes feux.
Ah! qu'il me plaît, cruel, de te voir miſerable
Autant que tu fus amoureux.

Elle eut à peine ceſſé de

chanter, que je vis un homme, habillé de la tête aux pieds d'une riche fourrure de marthe zibeline. Il se promenoit à grands pas dans cette chambre, & aprés plusieurs gestes qui témoignoient sa douleur, il lui chanta ce couplet à son tour.

Quoy, malheureux ! d'une infidelle
J'aimerois encor la beauté !
Non, mon cœur mépriſe, cruelle,
Juſqu'á ton infidelité.

Ces paroles furent suivies de reproches que nous ne jugeâmes pas à propos d'écouter, de peur d'être surpris à cette porte si nous y restions plus long-temps : nous crûmes au contraire devoir nous en éloigner, charmez de cette découverte, & nous allâmes à cent pas de cette maison tirer un coup de fusil, pour nous faire reconnoître plus civilement des gens que nous venions d'entendre.

Le bruit que fit ce coup mit aussitôt l'alarme dans

tout le pays. A l'instant nous vîmes sortir de plusieurs petites huttes presque ensevelies dans la terre, & que nous n'aurions jamais songé à prendre pour des retraites d'hommes, au moins un bataillon de pygmées. Ces marmousets étoient si petits, que chacun de nous en auroit pû mettre une demi-douzaine à cali-
fourchon sur le canon de son fusil, & les emporter sur l'épaule sans être trop chargez.

Ce sont là precisément

les peuples qu'on appelle des Lapons de Norvege.

Cette eſpece eſt ſi plaiſante, que nous ne pûmes pas nous empêcher de rire de bon cœur des efforts qu'ils faiſoient pour nous environner. Leurs peines & leurs pas étoient accompagnez de cris aigus, qui attirerent vers nous leurs femmes, qui étoient auſſi courtes qu'eux. Ainſi nous étions, ſans nous en appercevoir, au milieu d'une des plus grandes villes du pays.

Cependant nous vîmes ſortir à la fin, de cette maiſon de charpente où nous nous étions arrêtez, trois hommes faits comme les autres hommes. (Cet édifice étoit aſſurément le plus ſuperbe Palais de toute cette partie ſeptentrionale de l'Europe.) Ces Meſſieurs étoient armez d'arcs & de fleches, & ſi bien vêtus des peaux d'ours & de chevres dont ils étoient couverts, qu'à peine nous leur voyiõs les yeux.

Que cherchez-vous, nous

nous dit l'un d'eux, dans ces climats épouvantables? & quel malheureux deſtin vous a conduits en ces lieux? Nôtre ſort, lui répondis-je, n'eſt pas encore ſi deplorable que vous le dites, puiſque nous avons le bonheur de trouver en vous des hommes qui nous entendent; & il me paroît à vôtre langage, qui eſt François comme le nôtre, que tout ce que nous pourrions maintenant vous dire de nôtre fortune, n'a rien qui ne reſſemble peut-être à la

vôtre. Nous ſommes, repric celui qui m'avoit parlé, étrangers comme vous en cette contrée: mais nous y devons à un naufrage, que nous avons fait ſous d'heureux auſpices, le plus tranquile établiſſement du monde. Venez avec nous dans cette maiſon, & ſoyez perſuadez que nous employerons tous nos ſoins à reparer, autant que nous le pourrons, le malheur du vôtre. Nous leur rendîmes mille graces de l'accüeil favorable qu'ils nous fai-

soient, & nous les suivîmes jusques chez eux, au milieu d'une troupe de ces mirmidons, qui se dressoient de toutes leurs forces sur la pointe de leurs pieds pour nous baiser par respect les genoux.

Dés que nous fûmes arrivez à la porte de cette maison, la Dame que j'avois vûë par un trou parut à nos yeux. Jamais rien de plus beau ne s'étoit offert à ma vûë. Quel astre impitoyable vous reduit, nous dit-elle, à l'affreuse neces-

sité de venir mandier ici les secours de l'hospitalité ? & quelle étoile favorable nous procure en même temps le bonheur de vous offrir un azile ? Entrez. *Si j'étois Calprenede ou Vaumories, je ferois dire ici de belles choses à mon Heros. Il entra cependant, sans rien dire à la Dame de ce château ; il en fut quitte pour une profonde reverence.*

Nous avions à peine traversé la premiere chambre de cette maison, continua Nerval, que nous vîmes

dans une autre, qui n'en étoit ſeparée que par une cloiſon de ſapin, une centaine de Lapons & de Lapones qui travailloient à apprêter des peaux de bêtes. Quittez cet ouvrage, leur dit en leur langage la Dame qui nous menoit, & hâtez vous de nous preparer quelque choſe à manger.

Ce peloton de petites creatures ſe remua auſſitôt comme un eſſain d'abeilles, & diſparut en un moment. Alors le Chanteur que j'a-

vois entendu entra d'un air fort triſte, & aprés avoir ſalué ſa Souveraine & nous, il nous dit : Vous ne voyez rien ici, Meſſieurs, qui ne vous étonne, j'en ſuis perſuadé : mais comme nous avons ſans doute des choſes extraordinaires à nous raconter de part & d'autre, aſſeyons nous ſur ces peaux, & en attendant qu'on nous apporte à manger, apprenez-nous, s'il vous plaît, quel bizarre accident vous a jetté ſur ces bords ; nous vous rendrons enſuite avan-

tures pour avantures. Je contai auſſitôt à cette nouvelle compagnie ce que je vous ai déja dit de ma fortune, & l'on nous ſervit.

Ce repas fut compoſé de laitages, de fruits, de legumes & de viandes, ſans pain.

Une grande fille Moſcovite, originaire d'Aſtracan, & qui ſervoit la Dame qui nous recevoit ſi bien, s'aſſit à côté de moy pour dîner avec nous. A la droite elle avoit un outre plein du jus d'un certain arbre dont

la liqueur eſt merveilleuſe, & à ſa gauche un autre outre plein d'eau, pour temperer l'ardeur de l'autre liqueur. Chaque fois que nous voulions boire elle prenoit la peine de nous en verſer proprement dans une grande taſſe de bois. Cette fille, s'appelle *Barnaga*.

Dés que nôtre dîner fut fini, nôtre hôteſſe, dont les charmes commençoient à m'enyvrer autant & plus que la liqueur que Barnaga nous avoit fait boire, nous

dit

dit qu'il étoit bien juſte qu'elle nous contât à ſon tour ce qui lui étoit arrivé de plus extraordinaire dans un pays où peu de gens s'aviſeroient de chercher des avantures. Nous la remerciâmes de cette faveur, & nous la priâmes de ne nous dérober aucune circonſtance de ſon hiſtoire.

Elle nous dit qu'elle étoit d'Hambourg, ville anſeatique de la mer d'Allemagne ; qu'elle s'appelloi Julie *Stroffen*, fille de *Ceſar Stroffen* ; que ſon pere étoit

un des plus riches negocians de toute cette mer ; que la tendreſſe qu'elle avoit euë pour le Chevalier de... (en nous montrant le Chanteur dont j'avois parlé) avoit cauſé tous les malheurs de ſa vie ; que ſon pere n'avoit pas voulu conſentir qu'elle l'épousât ; que l'amour & le deſeſpoir les avoient determinez à s'enfuir enſemble ; qu'en ſe ſauvant ils avoient rencontré un navire Anglois qui alloit dans le Nord ; qu'il les avoit pris ; & qu'enfin aprés avoir

été battus pendant deux jours d'une furieuse tempête, ils étoient venus se briser entre le Cap Noir & Tiribiri.

Elle passa legerement sur tous ces articles : mais dés qu'elle fut à celui de son naufrage : Redoublez vôtre attention, Messieurs, nous dit-elle, & preparez-vous au recit des plus étonnantes choses du monde.

On m'eut à peine traînée sur le rivage, que j'ouvris les yeux. Le premier objet qui s'offrit à ma vûë fut un

vieillard venerable qui (témoin de nôtre naufrage) faiſoit des vœux pour nôtre ſalut.

Nous n'étions, comme vous nous voyez encore, que cinq échapez de ce naufrage.

Dés que ce bon vieillard fut aſſez prés de nous pour nous parler : Malheureux, nous dit-il, que vous ſeriez à plaindre, ſi je ne croyois pas que le Ciel, qui vous envoye ſans doute ici pour me fermer les yeux, a conduit mes pas vers vous,

pour vous prolonger les jours que ſa bonté vous laiſſe. Auſſitôt s'approchant de nous (car nous avions tous également beſoin de ſecours) il nous fit avaler pluſieurs gouttes d'un baume divin, dont la prompte vertu nous délivra ſur le champ des mains de la mort qui nous menaçoit encore. Cet elixir n'eut pas plûtôt fait ſon effet, qu'il nous dit : Arrachez-vous, mes enfans, ſi vous pouvez, du ſable où vous êtes enſevelis. Vous n'avez pas

de temps à perdre, & la mer, à qui le reflux a ravi sa proye, vous engloutira infailliblement dans une heure, si vous ne gagnez pas incessamment ce rocher qui sert de limite à sa fureur. La frayeur que cet avertissement nous causa opera sur nous presque aussi efficacement que le remede qu'il nous avoit donné. Il me tendit la main pour m'aider à me lever ; & la nature, plus forte en ces Messieurs qu'en moy, fit pour leur salut ce que l'as-

ſiſtance du vieillard faiſoit pour le mien.

Il étoit en effet bien temps que nous nous ſauvaſſions, & je ne puis encore me rappeller ce funeſte jour, ſans me repreſenter toute l'horreur d'un ſi grand danger.

Nous avions à peine gagné le faîte de ce rocher, qui n'étoit qu'à deux cent pas de nous, (lorſque nous étions encore étendus ſur la vaze) que nous vîmes des montagnes d'eau venir fondre avec violence juſqu'au pied de nôtre azile.

Reprenez maintenant courage, voyageurs infortunez, nous dit nôtre vieillard, vous n'avez desormais plus rien à craindre ; & si vous pouvez m'accompagner jusqu'à ma petite maison, je vous y procurerai tous les secours dont peuvent avoir besoin des malheureux comme vous.

Nous le suivîmes, tremblans de froid & moüillez jusqu'aux os.

Dés que nous fûmes arrivez chez lui, il fit étendre dans cette salle (qui est

la même que celle où nous
sommes) une grande quan-
tité de peaux, sur lesquelles
nous nous couchâmes aprés
avoir quitté nos habits; &
en même temps il ordonna
à *Barnaga*, qui le servoit
alors, & qui me sert au-
jourd'hui, de prendre uni-
quement soin de moy, &
de lui laisser celui des com-
pagnons de mon infortune.
Le lendemain nous nous
trouvâmes si bien remis,
que nous dînâmes avec lui.
A la fin du repas nous lui
contâmes nôtre histoire,

& en revanche il nous conta
la ſienne. Je ne doute poin
que vous ne ſouhaitiez
ardemment l'entendre.

Je ſuis, nous dit-il, nati
d'Archangel. Cette ville eſ
dediée à ſaint Michel Ar
change. L'on y fait preſqu
tout le commerce du Nord
Mon nom eſt *Saxadero*. J'a
été ainſi nommé, parc
qu'on me trouva ſur u
rocher peu de jours apré
ma naiſſance. Des payſan
qui me ramaſſerent m
mirent entre les mains d'u
Prêtre Grec qui demeuroi

à une journée d'Archangel.
Ce bon homme qui depuis
vingt ans qu'il étoit marié
n'avoit pû avoir d'enfans,
fut ravi du presént que ces
payſans lui firent. Il m'éleva
avec autant de ſoin & de
tendreſſe que ſi j'avois été
lon propre fils. J'appris ſous
lui pluſieurs Langues, &
toute la formule de la Re-
ligion des Grecs, qu'il en-
ſeignoit & qu'il profeſſoit
d'une maniere exemplaire.
J'avois plus de 40. ans lors
qu'il mourut, & je n'étois
pas encore aſſez ſage pour

profiter des conſeils
retraite & de moderatio
qu'il m'avoit donnez pe
dant ſa vie.

Il eut à peine les ye
fermez, qu'emporté p
mon temperament, je
mis en tête de courir
monde. Je reſolus de t
verſer par terre toute
Tartarie & la Moſcovie,
de me rendre à Caminie
où le *Czar* nôtre Empere
étoit alors. Ce voyag
quoique terrible & lon
me parut encore fort cou
lorſque je fus arrivé à C

minietz, d'où je partis quinze jours aprés, pour me rendre à Conſtantinople, aprés avoir laiſſé derriere moy tout le Royaume de Bulgarie.

Mon intention étoit de paſſer en Aſie, & d'aller en Egypte m'inſtruire des myſteres, des loix, des hiſtoires & des religions des peuples de l'Orient. Je croyois y trouver parmi les triſtes débris des anciens monumens de la vanité des hommes, quelques veſtiges de l'élevation de ces genies

qui en avoient ſi long
temps impoſé à tout l'un
vers. Mais je me dégoût
bientôt du ſuccés de m
curioſité, & je ne trouva
chez ces mortels que de
reſtes de pyramides & d
tombeaux, des rochers
des antres, des fleuves, de
animaux feroces, & rie
dans leur eſprit qui pût m
retracer la plus foible ima
ge de leur ancienne gran
deur. Ainſi je retournai ſu
mes pas; je pris la route d
l'Europe, & je trouvai heu
reuſement à Conſtantino

pple un navire qui me porta
en Italie, & de là en France,
qui eſt la ſeule partie du
monde où je croy que des
hommes puiſſent vivre avec
toutes les douceurs & tous
les agrémens de la vie : mais
malheureuſement la for-
tune ne me permettoit pas
alors de m'établir une patrie
dans le ſein de cet Empire.
Je me vis ainſi forcé de me
ſoûmettre à la rigueur de
mon étoile, & de paſſer en
Hollande, pour y profiter
des premiers navires qui
mettroient à la voile pour

le voyage du Nord.

En arrivant à Amſterdam j'en trouvai un prêt à partir, je m'y embarquai, & la mer & les vents nous ſervirent à merveille. De la mer d'Allemagne nous entrâmes dans celle de Danemark, & par le Sund dans la mer Baltique, d'où nous penetrâmes juſqu'au fond du Golfe de Riga, où j'achevai ma navigation, pour me rendre par terre à Pleskoovv, où le Czar étoit alors avec ſon armée.

Huit ou dix jours après mon

mon arrivée, je ne ſçai à quelle occaſion je lui fus preſenté, comme un homme que tant de voyages rendoient extraordinaire chez des peuples qui ne connoiſſent d'autre terre & d'autres climats que ceux qu'ils habitent. Ce Prince me reçut de la maniere du monde la plus genereuſe; & aprés m'avoir aſſuré pluſieurs fois du plaiſir que lui feroit mon attachement à ſa perſonne, il m'honora de tant de titres & de tant de charges, que le fardeau

m'en parut bientôt insup-
portable. Je n'étois point
courtisan, & je pouvois en-
core moins le devenir. Le
lait sauvage que j'avois suc-
cé, la maniere dont on m'a-
voit élevé, & le grand air
que j'avois respiré dans tous
les climats du monde, ne
m'avoient donné aucunes
leçons du personnage que je
devois joüer. On s'apperçut
bientôt de la dureté de mes
mœurs, on se dégoûta de me
voir dans une place que
d'autres pouvoient remplir
mieux que moy; & enfin, au

bout de quelques années,
une chûte precipitée fut
l'ouvrage de mon élevation.
Je me rendis alors la juſtice
que meritoit ma diſgrace,
& je convins en moy-même
que la douceur & la poli-
teſſe étoient l'appanage des
hommes qui veulent vivre
dans la ſocieté de leurs pa-
reils. Il n'en fut cependant
ni plus ni moins, & je fus
obligé, pour me rendre
inceſſamment au lieu de
mon exil, de m'en retour-
ner par où j'étois venu.

C'eſt ici le ſejour qui me

fut deſtiné. Le navire qu
m'y amena me mit à terre
avec un valet fidele qui ne
voulut point me quitter
On me donna des armes
de la poudre, du plomb
& des grains pour enſe
mencer les terres qu'il me
plairoit de choiſir pour ma
ſubſiſtance ; & ces petit
peuples, mon valet & *Bar*
naga, que je trouvai heu
reuſement ici, m'aideren
à bâtir la petite maiſon ou
nous ſommes. L'avanture
qui a jetté cette fille ſu
ces bords eſt ſi extraordi-

naire, que le recit que vous en allez entendre ſera infailliblement le plus bel ornement de cette hiſtoire.

La Moſcovite *Barnaga*, de la ville d'*Aſtracan*, peut avoir environ trente ans. Il y en a prés de quatre qu'elle eſt dans cette contrée, où elle vit dans la compagnie des Lapons Norvegiens comme ſi elle étoit leur Reine. Avant de venir en ce païs, elle vivoit à *Aſtracan* dans le ſein de ſa famille, occupée à tous les ouvrages auſquels une fille s'occupe

naturellement chez ſes parens, lorſque le plus ſpirituel & le plus ſçavant des Lapons de ce Royaume s'aviſa de vouloir voyager.

On dit ici tant de choſes merveilleuſes de ce petit homme, qu'on aſſure qu'il avoit un *Gnome* particulier qui le protegeoit. D'autres diſent qu'il en étoit un lui-même. Ce qu'il y a de plus conſtant, ſelon moy, c'eſt qu'il avoit une connoiſſance parfaite de tous les ſecrets & de toutes les vertus naturelles qui ſont dans

lles ſimples, & qu'il em-
ployoit les plus fiers ani-
maux de ces deſerts à tous
lles uſages qu'il lui plaiſoit.
Un jour, dis-je, ſe ſentant
en humeur de voyager,
il arrêta dans ces forêts
une *Renne* *, à qui il dit à

* *Pluſieurs voyages du Nord parlent des qualitez de cet animal, qui eſt à peu prés de la taille d'un Cerf. On lui dit à l'oreille où l'on veut l'envoyer, ou bien le nom des lieux où l'on veut aller avec lui. Auſſitôt il va par-tout avec une vîteſſe admirable, ſans ſuivre aucune route. Son inſtinct ſeul le guide, & il n'y a ni fleuves, ni precipices, ni montagnes qui l'arrêtent. Il ſert communément à tirer les trainaux.*

l'oreille qu'il vouloit ſe pro
mener dans l'Empire de
Tartares & dans la Moſco
vie. Cet animal docile reçu
ſon ſecret, & l'emmena pa
tout où il voulut aller. En
fin étant arrivé à *Aſtracan*
il alla loger chez la mer
de *Barnaga*, où il ſe trouv
ſi content des bons traite
mens qu'on lui fit, que pa
reconnoiſſance, ou par in
clination il devint amou
reux de cette fille.

Le Lapon ne pouvan
contenir tout le feu qui l
devoroit, s'aviſa de lui fair

un jour une ample declaration de ſa tendreſſe. *Barnaga* ſe moqua de lui. Le mépris de cette fille l'outragea à un tel point, qu'il reſolut de s'en vanger. Voici comme il s'y prit.

Il affecta de ne lui plus parler d'amour, & de ne plus s'attacher qu'à careſſer ſa Renne, qui faiſoit chaque jour, en preſence de *Barnaga* & de ſa mere, tous les tours de ſoupleſſe imaginables. Il ſe perſuada avec raiſon que cette jeune fille ne pourroit pas s'empêcher

d'eſſayer cette monture,
(à qui il avoit eu la precau-
tion de dire tout ce qu'il y
avoit à faire, ſi cela arri-
voit. *Barnaga*, charmée de
cet animal, avoit pluſieurs
fois prié le fin Lapon de le
lui donner : mais il avoit
toûjours affecté de ne pou-
voir lui faire un ſi grand ſa-
crifice. Enfin irritée de ſes
refus, elle avoit reſolu de
le dérober, & de lui dire
qu'il s'étoit perdu dans les
bois voiſins. Un jour pour
cet effet, elle ſe fit ſuivre
par la Renne juſqu'à un

quart de lieuë de la ville, où ſe voyant ſeule, elle voulut monter cet animal, qui ſe mit à genoux comme un chameau pour la recevoir plus commodément : mais elle fut à peine ſur ſon dos, qu'il l'emporta preſque à travers les airs, tant il avoit de vîteſſe & de legereté.

Quoy qu'il y ait un chemin infini d'ici à *Aſtracan*, il l'amena en trois jours dans ce deſert, où ſon amant ſe rendit auſſitôt qu'elle. Il l'épouſa preſque en même temps avec toutes les cere-

monies du pays, que
vous conteray une autr
fois. Il a depuis le jour d
ſes noces vécu toûjou
avec elle dans la plus gra
de union du monde, & mo
de même avec eux. Ceper
dant depuis trois mois
Lapon a diſparu, ſans qu'o
ſçache pourquoy, ni où
eſt allé, & perſonne ici n
ſçait de ſes nouvelles. *Ba*
naga m'en parut conſole
d'abord, & je ſuis perſuad
qu'elle ſouhaite de tout ſo
cœur qu'il ne revienne ja
mais.

Le discours de ce bon vieillard finit en cet endroit.

Nous lui fîmes chacun nos remercimens de la peine qu'il avoit prise de nous conter tant de choses extraordinaires, & nous le priâmes de nous dire si nous ne pourrions pas trouver cinq de ses Rennes pour nous remettre dans quelque partie de l'Europe plus habitable que celle où nous étions. Non, mes enfans, nous dit-il, je ne peux vous donner aucune instruction

là deſſus, & je vous jur
que je n'ai pas vû un ſeul d
ces animaux depuis que j
ſuis ici : mais au nom d
Dieu ne me quittez pa
que je ne ſois mort ; dan
quarante mois je ne ſera
plus. Dés que vous m'aure
rendu à la terre, il viendr
quelque navire ſur cett
côte, dont le Capitain
charitable vous recevr
dans ſon bord, & vous re
menera dans les lieux o
vous avez tant d'impatienc
de vous revoir. Il y a plu
de ſix ſemaines que ce ſag

vieillard eſt mort, & nous n'avons encore vû que vous, qu'une extreme diſgrace a jettez ſur ce rivage.

Le Chevalier de... qui m'entend, me jura, deux mois aprés nôtre naufrage, une foy éternelle, & m'épouſa en preſence de ce venerable perſonnage dont je viens de vous conter l'hiſtoire, de Barnaga, qu'une tendre ſympathie a fortement attachée à moy depuis ſa mort, & de ces Meſſieurs qui ſont nos compagnons d'infortune. Il y a

plus d'un an qu'il s'eſt mis dans la tête des chagrins & des jalouſies ſans fondement, qui le precipitent cent fois par jour dans des abîmes de melancolie dont rien ne peut le guerir.

Voila ce que j'avois à vous dire de mes avantures. Au reſte, ſongeons maintenant aux expediens qui peuvent nous tirer d'ici, & mettons tout en uſage pour retourner enſemble dans des lieux qui nous conviennent mieux que ces climats épouvantables.

Dés que Julie eut ceſſé de parler, nous nous encourageâmes tous à travailler aux moyens de ſortir de ce miſerable pays ; & aprés pluſieurs propoſitions vagues & inutiles, je priai nôtre compagnie de ſe repoſer ſur moy du ſoin de la délivrer de cette region. Je m'engageai à mettre tout mon monde aprés cet ouvrage. Je fis couper des arbres, dont on fit un grand nombre de mâts, de poutres, de ſolives & de planches, que je deſtinai à la

conſtruction d'un navire.

Sur ces entrefaites, le Chevalier de... tomba malade ; en deux jours il fut à l'extremité, & le troiſiéme il mourut. Sa veuve fut long-temps inconſolable de ſa perte : cependant mes ſoins, mes diſcours, la tendreſſe qu'elle étoit perſuadée que j'avois pour elle, & l'impatience qu'elle avoit de retourner bientôt dans une meilleure contrée que celle où nous étions, (comme je l'en aſſurois tous les jours) lui rendirent bientôt ſon

embonpoint, ſes graces & ſa tranquilité.

Dés que nôtre vaiſſeau fut achevé, leſté, & chargé d'eau, de poiſſons ſecs, de chair ſalée, de legumes, & de toutes les pauvres denrées qui pouvoient nous aider à ſubſiſter juſqu'à ce que nous arrivaſſions à Plaiſance, nous nous embarquâmes. Nous y changeâmes pour des peaux nôtre bâtiment contre un autre meilleur; nous y prîmes du pain, du biſcuit, du vin, de la bierre, & tous les ra-

fraîchiſſemens dont nous avions beſoin. Enfin aprés avoir vogué le plus malheureulement du monde contre les vents & la mer, nous ſommes venus, comme vous le ſçavez, Meſſieurs, nous briſer ce matin ſur cette côte, & faire, pour ainſi dire, naufrage au port.

Je ne fais point d'autres remarques ſur cette hiſtoire que celles qui ſont à la marge, parce que je connois ces pays ſeptentrionnaux moins que ceux qui ſont plus prés du Soleil.

On me demande de longues hiſtoires, on m'en demande de courtes : je m'en rapporte à la pluralité des voix. Cependant comme il eſt vrai que celles que j'ai données juſqu'à preſent, y compris les remarques, rempliſſent prés d'un tiers du livre, je l'augmenterai dorénavant, à proportion de la longueur de ces avantures galantes, en faveur de ceux qui n'aiment pas à les lire, pour les dédommager d'un côté de ce qu'elles leur dérobent de l'autre. Pour moy, ce n'eſt pas ma faute s'il m'arrive quelquefois d'être prolixe;

je voudrois, pour la ſatisfac-tion des lecteurs, avoir une infinité de petites pieces deta-chées à leur donner, qu'elles fuſſent pleines de ſel & d'eſ-prit, & auſſi courtes que le diſcours que je fais dans cha-que Mercure ſur l'origine du mois.

Août eſt, par exemple, le huitiéme mois de l'an-née Romaine, ſelon nôtre façon de compter, qui commence en Janvier. Il étoit le ſixiéme ſelon les Romains, qui l'appelloient pour cette raiſon *Sextilis*.

Son nom fut changé en *Auguſtus* en faveur de Ceſar Auguſte, parce que ce fut dans ce mois-là que cet Empereur fut fait premierement Conſul, & qu'il remporta de grandes victoires. Ce mot n'a qu'une ſyllabe, & on prononce *Oût*. On dit la *mi-Oût* en parlant de la Fête de l'Aſſomption de la Vierge, qui arrive le 15. de ce mois.

Ce jour-là même le Roy a donné l'Archevêché de Lyon, vacant par la mort de Meſſire Claude de Saint

Georges, à Meſſire Fran
çois-Paul de Neufville d
Villeroy, Abbé de Feſcamp
fils de M. le Maréchal Du
de Villeroy, Gouverneur d
Lyon, & des Provinces d
Lyonnois, Foretz & Beau
jollois, & petit-neveu d
Meſſire Camille de Neuf
ville de Villeroy, auſſi Ar
chevêque de Lyon, mor
en 1693 & auquel feu M
de S. Georges avoit ſucce
dé. L'Archevêque de Lyo
ſe qualifie Primat des Gau
les, & Comte de Lyon.

L'Evêché de Lizieux, va
can

cant par la mort de M. Leonor Goyon de Matignon, à M. l'Abbé de Brancas, Aumônier du Roy, frere de M. le Marquis de Brancas, Lieutenant general des armées du Roy, ci-devant Ambaſſadeur en Eſpagne, de la Maiſon de Brancas, originaire du Royaume de Naples, où elle ſubſiſte encore avec éclat. La branche de Cereſte, de laquelle eſt M. l'Evêque de Lizieux, eſt l'aînée, & a pour cadette celle de Ducs de Villars. Bufile de Brancas, Cheva-

lier Comte d'Agnano, Ma-
réchal de l'Egliſe Romaine,
tranſplanta ſa famille en
Provence vers l'an 1390. &
aprés ſa mort, arrivée l'an
1416. il fut enterré dans l'E-
gliſe des Freres Prêcheurs
d'Avignon, & dans la Cha-
pelle conſtruite par Nico-
las de Brancas ſon frere
Cardinal, Evêque d'Alba-
no, qui l'avoit ſuivi, & qui
fut auſſi enterré dans la mê
me Chapelle.

L'Evêché de Lizieux en
Normandie eſt ſuffragant
de Roüen; l Evêque eſt Sei-

gneur de la ville ; le Dioceſe eſt diviſé en quatre Archidiaconez, & contient 580. Paroiſſes.

L'Abbaye de Leſſay, Ordre de S. Benoît, Dioceſe de Coutances, vacante par la mort de feu M. l'Evêque de Lizieux, à M. l'Abbé de Matignon ſon neveu, fils de M. le Maréchal de Matignon.

L'Abbaye de S. Julien de Tours, Ordre de S Benoît, Congregation de S. Maur, à M. de la Croix, Chapelain du Roy.

L'Abbaye de Sauvelade à

M. de Fenay, Conſeiller au Parlement de Pau.

L'Abbaye de Nôtre-Dame de Torigny, Ordre de Cîteaux, dans le bourg de Torigny, au Dioceſe de Bayeux, à M. de la Chataigneraye.

L'Abbaye de Villedieu à M. d'Eſquilles.

L'Abbaye de Nôtre-Dame de Joſaphat, Ordre de S. Benoît, dans le Dioceſe & à une lieuë de Chartres, à M. de Barriere.

L'Abbaye de Bonaigues, Ordre de Cîteaux, dans le

Dioceſe de Limoges, à M
Dom Robert Paſcal.

L'Abbaye d'Eſtival, Or-
dre de S. Auguſtin, dans la
Forêt de Charny, au Dio-
ceſe du Mans, à Madame
de Pezé, du nom de Cour-
tarvel, d'une nobleſſe an-
cienne & diſtinguée du
Maine, où eſt ſituée la Ter-
re de Courtarvel.

L'Abbaye Royale d'Iſſy,
Ordre de Cîteaux, Dioceſe
de Paris, à Madame de la
Force, de l'illuſtre Maiſon
de Caumont en Guyenne.

L'Abbaye de Vernon à

Madame Turgot, d'un
famille ancienne & distin
guée dans la Robe, origi
naire de Normandie.

Il faudroit avoir un
source inépuisable de liai
sons pour en forger tou
les mois de differentes su
un même sujet. Je n'ai fai
encore que quatre Mercu
res, & j'ai eu trois incen
dies à raconter, & toute
trois arrivées à Paris. Je re
serverois pour le chapitre
des nouvelles celles qu
exercent leurs ravages plus
loin, faute de sçavoir au

uſte s'il m'eſt permis de
parler ici des vingt maiſons
qui ont été brûlées à Var-
ovie le 18. du mois paſſé:
mais cette ville eſt ſi éloi-
gnée de nous, & l'éloigne-
ment diminuë tellement les
objets, que quand je ſerois
le meilleur Peintre du mon-
de, ſi je circonſtanciois da-
vantage cet accident dans
un autre article, je courrois
grand riſque de perdre mes
couleurs. Les habitans de
Varſovie pourront ſe van-
ger de leur côté de mon
indifference par une froi-

deur égale à la mienne, ou apprendre en riant qu'il y a eu le 3. de ce mois une maiſon brûlée au bout du Fauxbourg S. Germain à Paris ; que cette maiſon appartenoit à un nommé Moiſy, Artificier du Roy ; que le feu a pris aux poudres qui étoient chez lui, & que l'artifice a detaché & enlevé le ſecond étage & le grenier de cette maiſon, dont le bas, où étoient le pere & le fils Moiſy, n'a été nullement endommagé ; & que ce Bourgeois en a été quitte pour

pour le bruit, la peur, & le déplaiſir de voir toute ſa poudre tranſplanter en un inſtant la moitié de ſa maiſon à plus de dix pas de ſa place.

Les effets du feu ſont ſi admirables & ſi terribles, ſi utiles & ſi dangereux, & j'en ai déja parlé tant de fois ſuperficiellement, que je croy ne pouvoir mieux faire, pour inſtruire & pour amuſer le lecteur, que lui donner un extrait des diſſertations ſuivantes, où il verra un tableau aſſez exact

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

des qualitez & des proprietez de cet élement.

Traité du feu, dans lequel on établit les vrais fondemens de la Physique.

Il y a si peu de choses qui puissent passer pour certaines & pour constantes dans la Physique, qu'il n'y a rien de plus aisé que de se tromper, lors qu'on entreprend de prononcer decisivement sur les matieres qui s'y traitent. D'ailleurs, les methodes les plus regulie-

res ne ſont pas toûjours les meilleures ; elles ont ſouvent beaucoup plus de montre que d'utilité ſolide, & l'on peut dire qu'en bien des rencontres elles ſervent bien plus à gêner l'eſprit, qu'à le conduire droit à la verité. C'a été pour prendre une route qui l'exposât moins à ces deux inconveniens, que *le P. C.* a donné la forme d'*entretiens* à cet ouvrage, parce qu'on a accoûtumé de bannir de tout ce qui porte ce titre le ton deciſif de Docteur, avec

ce faſte & cet apparat qui l'accompagne d'ordinaire, & que du reſte on n'y reçoit point les regularitez importunes, ni les formalitez gênantes des manieres de l'Ecole. Ainſi les 13. *diſſertations* dont il a compoſé ſon livre, ſont autant de *converſations* libres & ſçavantes, où il fait entrer trois perſonnes d'un rare merite & d'une fort grande érudition; à peu prés comme Ciceron introduit ſes illuſtres amis parlans dans ſes ouvrages de Philoſophie. Je tâ-

cherai d'informer les lecteurs de ce qui s'y trouve de plus remarquable & de principal : mais comme je ſuis obligé d'éviter la longueur des extraits, autant qu'il me ſera poſſible, & qu'il ſeroit difficile de rendre compte en peu de mots de 13. diſſertations pleines de choſes conſiderables & qui font un gros volume, je me contenterai de donner ici le précis des 5. premieres, & je renvoyerai le reſte à un autre mois.

Nôtre auteur entre en

matiere, dans la premiere diſſertation, d'une maniere agreable, par une petite diſpute qu'il fait naître entre ſes perſonnages ſur cette queſtion curieuſe : *Lequel des deux eſt le plus excellent & le plus utile, de l'eau ou du feu ?* C'eſt pour ſe donner jour à faire l'éloge du ſujet qu'il veut traiter, en montrant l'avantage qu'a le feu ſur tous les corps ſimples, dont il pretend qu'il eſt le plus noble à bien des égards. On ne pouvoit gueres mieux tourner la choſe qu'-

en la prenant de cette maniere, ni faire voir un plus beau mélange de la belle litterature avec la Philosophie, que celui que nous donne ici le P.C. On allegue de part & d'autre ce qu'on pouvoit dire de plus curieux à l'avantage du feu ou de l'eau. On cite les autoritez des Poëtes & des Philosophes, on produit le celebre passage de Pindare, qui dés le commencement de ses Odes dit *qu'il n'y a rien de meilleur que l'eau.* Et on lui oppose Plutarque, qui ayant

traité la même question qu'on agite ici, l'a decidée en faveur du feu. On peut bien croire qu'on n'oublie pas là-dessus ni *Vulcain*, qui étoit du nombre des *grandes Divinitez* Payennes, ni *le feu sacré*, qui étoit l'objet de la devotion des Perses ; ni l'adoration que les Chaldéens rendoient à cet element, qu'ils consideroient comme leur *supreme Divinité*. Cependant comme le feu ne craint rien si fort que l'eau, on raconte ici une assez plaisante avanture, tirée

de *Ruffin* & de *Suidas*, où les choſes ne tournerent pas à l'avantage du Dieu de Chaldée. Ceux de cette nation vantoient leur Divinité, comme la plus puiſſante de toutes ; & quelques-uns de leurs Prêtres, courans de Province en Province, défioient au combat tous les autres Dieux. Mais comme ceux-ci, de quelque matiere qu'ils fuſſent, de bois, ou d'airain, ou d'argent, ou d'or, ne pouvoient reſiſter au feu, qui en venoit enfin à bout, il ſe trouva un

Prêtre d'Egypte qui arrêta de cette maniere les triomphes de ce Dieu, qui en avoit devoré tant d'autres. Il prit une cruche percée de quantité de petits trous, qu'il boucha avec de la cire, mais ſi proprement, qu'on n'en pouvoit rien connoître ; & aprés avoir rempli cette cruche d'eau, & avoir mis au deſſus la tête de ſon Idole qu'on nommoit Canope, il accepta le défi. Les Chaldéens mirent auſſitôt le feu à l'entour de l'Idole : mais la cire ſe fondant au

feu, ouvrit incontinent le passage à l'eau, qui sortant de tous côtez par les petits trous, qu'on ne voyoit pas, éteignit le feu, & faisant triompher Canope, fit avoüer aux Chaldéens que le Dieu des Egyptiens étoit le plus fort. Avec tout cela, comme il est aussi naturel au feu de consumer l'eau, qu'il l'est à l'eau d'éteindre le feu, on ne peut nier que celui-ci ne se dédommage quelquefois au double, parce qu'il gagne à son tour sur l'autre. Mais pour établir

ſur quelque choſe de conſiderable l'avantage qu'on donne au feu, on remarque ici que ſi on recüeille les ſuffrages des Philoſophes, on trouvera que le plus grand nombre eſt celui de ceux qui ont mis le feu entre les principes des choſes; ce qui vient ſans doute de l'impreſſion naturelle qu'on a de ſon excellence & de ſon utilité. Qu'au reſte ce n'eſt pas un foible argument pour nous en perſuader, que de voir qu'entre tant de ſortes d'animaux il

n'y ait que l'homme à qui
la nature en ait proprement
accordé l'uſage : ce qui va
ſi loin, ſelon la penſée de
Lactance, qu'il ſemble que
Dieu ait voulu aſſurer les
hommes de leur immorta-
lité, en leur abandonnant
l'uſage & la diſpoſition de
cet element, qui eſt *celui de*
la lumiere & de la vie. Que
quoy qu'il en ſoit, la *vie* eſt
un *feu*, & que ſi le feu en
eſt le ſymbole, il en eſt auſſi
le ſoûtien, & le plus neceſ-
ſaire inſtrument, puis qu'-
aprés tout il n'eſt pas poſſi-

ble ni de cuire les alimens, ni de preparer les remedes, ni de ſe prévaloir de cent autres choſes neceſſaires à la vie, ſans le ſecours de cet element. Que d'ailleurs quand on pourroit vivre ſans l'uſage du feu, la vie ne ſçauroit être qu'extrémement miſerable, privée de tous les avantages qu'on tire des ſciences & des arts, & plongée dans une obſcurité qui lui ôteroit tout ce qu'elle a d'agreable. Qu'en un mot on eſt redevable de toutes les commoditez, &

de tous les ornemens de la vie au feu, qui eſt d'une utilité ſi étenduë & ſi generale, qu'outre le ſecours qu'il prête à la vûë au milieu de l'obſcurité, il ſupplée quelquefois à l'uſage de la parole, en donnant aux amis éloignez de quelques lieuës le moyen de ſe pouvoir parler la nuit par des flambeaux allumez. Enfin, aprés avoir remarqué que les effets même qu'on lui reproche ſont des preuves de nobleſſe & des marques de grandeur, on ob-

ſerve que tous les peuples l'ont pris pour le ſymbole de la puiſſance, & pour le caractere de la majeſté: d'où vient qu'on le portoit autrefois devant les Rois de l'Aſie, & devant les Empereurs Romains. Et pour achever par un endroit qui en couronne dignement l'éloge, on ajoûte qu'il n'y a point eu de nation dans le monde qui ne l'ait regardé non ſeulement comme un excellent preſent du Ciel, mais encore comme une illuſtre image de la Divinité.

Que

Que de là eſt venu qu'on l'a employé dans toutes les Religious, & que ce n'ont point été les Chaldéens ſeuls, ni les Poëtes, ni les Philoſophes qui ont dit que *Dieu eſt un feu* : mais que l'Ecriture ſainte a parlé le même langage, & n'a pas fait difficulté de nous aſſurer que Dieu eſt un *feu conſumant*.

Aprés ces préliminaires, il paſſe dans le deuxiéme entretien à l'explication de la *nature* du feu. *Le feu*, ſelon lui, *eſt un eſprit qui a en ſoy une chaleur vive & brû-*

lante. Mais il faut ſçavoir que par cet *eſprit* il n'entend pas ce que les Chymiſtes appellent de ce nom, & qu'ils diſtinguent par là même d'avec leur ſouphre & leur mercure. Dans ce que nôtre auteur nomme ainſi, il n'eſt pas tant queſtion de la rareté de la matiere, ou de la legereté, que de la ſubtilité & de la force : & en un mot, *l'eſprit*, dans ſon ſens, *eſt une ſubſtance trés-déliée & trés-ſubtile, trés-capable de s'inſinuer & de penetrer dans les pores de tous les corps.*

Quand donc cette *ſubtilité* ſe trouve jointe avec la *chaleur*, & que celle-ci eſt dans un degré de force & d'ardeur conſiderable, nôtre auteur pretend que c'eſt ce qui fait propremenr *le feu*. D'où vient qu'il ne fait pas de difficulté de mettre *le ſel* au nombre des corps de nature *ignée*; parce qu'outre qu'il déſeche toutes les choſes où il s'attache, & qu'il conſume puiſſamment les humiditez, on en tire, en le diſtillant, des eaux fortes qui ont la vertu de diſſou-

dre les metaux, en bien moins de temps que ne ſçauroit faire le feu le plus fort & le plus ardent de nos fourneaux. Au reſte, comme l'on diſtingue diverſes ſortes de terres, qui, quoy qu'elles conviennent toutes dans cette nature generale, qui leur eſt commune, ne laiſſent pas d'être differentes en eſpece les unes des autres ; nôtre auteur ne doute point qu'on ne doive auſſi diſtinguer diverſes ſortes de feux, qui tenant tous en general de la nature de

cet element, different entr'eux, en ce qu'ils ſont d'une vivacité, d'un éclat, d'une ſubtilité, d'une force, & d'une activité inégale. Quelque differens neanmoins qu'ils ſoient, il veut qu'ils ſe reduiſent tous à deux genres principaux : les uns, qui ont tout enſemble de la lumiere & de la chaleur ; & les autres qui ont de la chaleur, mais qui n'ont point de lumiere. Les premiers ſont ceux qu'on nomme *feux* par excellence : auſſi l'auteur les appelle-t-il *des*

feux vifs, parce qu'ils renferment une quantité d'esprits vifs & lumineux, comme ſont ceux d'une vive flamme. Les autres ſont des feux beaucoup moins parfaits : c'eſt pourquoy l'auteur les appelle des *feux morts*, parce qu'ils ſont compoſez d'eſprits qui n'ont ni vivacité, ni clarté, & qu'avec la vertu de brûler, ils n'ont pas celle d'éclairer & de luire. Le *poivre*, le *pyrethre*, l'*argent vif precipité*, & generalement tous les *cauſtiques* renferment des eſ-

prits de cette eſpece, & doivent par cette raiſon être mis entre les corps qui tiennent de la nature du feu.

Mais ce qu'il y a ici d'auſſi remarquable, & qui pourra ſurprendre ceux qui n'auront point oüi parler du traité de M. Boyle, *de flammæ ponderabilitate*, c'eſt qu'excepté le feu celeſte & de la nature de celui des aſtres, qu'on veut bien qui ſoit leger & capable de s'élever en haut, on ſoûtient que tous les autres tendent naturellement vers le centre,

& qu'ils ſont même plus peſans que tous les autres elemens.

La troiſiéme diſſertation eſt employée toute entiere à ſoûtenir ce paradoxe, & il faut avoüer qu'on lui donne un grand air de vraiſemblance par les preuves qu'on apporte pour l'établir. Par exemple, 1°. L'on remarque que les briques, qui demeurent long-temps dans le feu, y deviennent beaucoup plus peſantes, quoique l'évaporation de l'humidité en dût diminuer

le

le poids. 2°. On rapporte un grand nombre d'experiences du traité de M. Boyle, par lesquelles il paroît que de la chaux vive & divers metaux ayant été exposez au feu pendant deux ou trois heures, ont considerablement augmenté leur poids ; ce qui ne pouvoit venir que des particules du feu qui s'étoient mêlées avec ces matieres. 3°. Enfin on soûtient que le lieu propre & naturel de nôtre feu elementaire est dans les entrailles de la terre, le vrai

cétre des choſes peſantes, & l'endroit le plus bas de tout l'univers, & que c'eſt ce *feu central*, & non pas la chaleur du ſoleil, ou la vertu & les influéces que l'on attribuë aux aſtres, qui eſt le veritable principe de la generation des metaux, & la veritable cauſe qui produit les ſources des rivieres & des fontaines.

En effet, il eſt ſi peu vrai que la vertu des aſtres ſe faſſe ſentir dans les profonds cachots des lieux ſoûterrains, que l'on poſe en fait que dans les plus gran-

des chaleurs de l'Eſté, lorſque le ſoleil darde ſes rayons avec plus de force, & qu'ils donnent ſur la terre à plomb, ſi l'on veut bien ſe donner la peine d'obſerver l'effet qu'ils y font, on ne trouvera point, je ne dirai pas qu'ils l'ayent penetrée de quelque milles, mais ſeulement qu'ils l'ayent réchauffée de quelques pieds de profondeur. L'auteur nous apprend quelque choſe d'aſſez remarquable là-deſſus. Il dit que tous ceux qui ont écrit touchant les

mines, au moins tous ceux dont il a lû les écrits, rapportent conſtamment que la terre eſt froide vers ſa ſuperficie ; qu'on commence à la trouver un peu réchauffée, lors qu'on y eſt deſcendu plus avant ; & qu'enſuite plus on l'enfonce, plus on trouve que ſa chaleur ſe fortifie, & qu'elle s'augmente ſenſiblement. C'eſt ce que témoigne entr'autres *J. B. Morin* dans ſa relation *de locis ſubterraneis*, où il rapporte, *qu'ayant eu la curioſité de deſcendre dans les mines d'or*

de Hongrie au mois de Juillet, il avoit trouvé la region superieure de la terre extrememement froide jusques environ 480. *pieds : mais qu'étant descendu plus bas, il y avoit trouvé de la chaleur, qui s'augmentoit de telle sorte à mesure qu'il s'avançoit vers le fond, que dans l'endroit où étoient les ouvriers, ils ne pouvoient travailler que nuds.* Et l'on remarque qu'il en est de même dans toutes les autres mines de ce pays-là.

La quatriéme dissertation roule sur cette question

assez curieuse : *Si lorsque quelque chose est brûlée, il s'engendre une nouvelle substance?* Pour la resoudre clairement, l'auteur explique fort au long toute la nature de la generation des substances inanimées. Il ne reconnoît aucune *matiere premiere* proprement ainsi nommée, & il soûtient qu'il n'y en a point d'autre que divers *corpuscules* simples, qui ont chacun leur figure, leur grandeur, & leurs autres proprietez; de maniere que ne dépendant nullement les

uns des autres, ils peuvent également ſubſiſter & enſemble, & ſeparez : aprés cela on conçoit aſſez que, ſelon cet auteur, *la forme des choſes inanimées* ne doit conſiſter que dans la *conformation, qui reſulte de l'union legitime & naturelle de pluſieurs de ces corpuſcules, qui compoſent un ſeul tout.* Comme, par exemple, la forme d'une maiſon n'eſt autre choſe que cette ſtructure qui ſe forme de l'union & de l'arrangement convenable des materiaux dont on la bâtit.

Et de cette maniere il eſt clair que *la generation* de toutes ces choſes ne conſiſte non plus que dans *l'aſſemblage que la nature fait de ces diverſes parties qu'elle unit enſemble pour en faire un même corps* : comme à l'oppoſite, la corruption n'eſt rien autre choſe que *la diſſolution & la ſeparation de ces mêmes parties, que la generation avoit aſſemblées* ; comme on le fait voir clairement par une experience curieuſe du vitriol diſtilé dans le fourneau de réverbere. Car aprés en

avoir tiré d'abord un phlegme presque insipide, & ensuite une liqueur fort acéteuse, il ne restera plus au fond qu'une terre d'un beau rouge couleur de pourpre. Mais si vous versez vos deux liqueurs sur cette terre, vous verrez aussitôt vôtre vitriol réproduit, avec sa même couleur & presque son même poids, parce qu'il a peu d'esprit & de souphre volatile. Enfin nôtre auteur pretend que les *principes* de cette *union* des parties des corps naturels, dans laquelle il

veut que la generation conſiſte, ne ſont autre choſe *que les eſprits & les ſels* auſquels il attribuë tant de force, qu'il tient que là où les mêmes eſprits & les mêmes ſels ſe trouvent, ils ne manquent preſque jamais de produire à peu prés la même configuration, quelque peu de diſpoſition qu'ils rencontrent aſſez ſouvent dans la matiere ſur laquelle ils agiſſent. On en rapporte ici deux preuves, qui ſeroient bien conſiderables & bien convaincantes, ſi elles

étoient bien averées. La premiere eſt que la terre trempée & imbuë de ce ſang gâté & de ces humeurs infectes & corrompuës qui ſortent des corps de ces malheureux qu'on laiſſe attachez aux gibets, aprés leur avoir fait ſouffrir le dernier ſupplice ; que cette terre, dis-je, ainſi détrempée produit une herbe, dont la racine exprime beaucoup mieux la forme du corps humain, que ne fait la racine de la mandragore. L'autre experience qu'on allegue eſt que

tous les raiforts, qui venoient dans un jardin, & où l'on avoit autrefois enterré un grand nombre de perſonnes, avoient la figure de la moitié du corps humain, mais ſi bien repreſentée, qu'il ne ſe pouvoit rien de plus reſſemblant. Ces exemples qui quadrent ſi bien aux principes de nôtre auteur, lui donnent occaſion de penſer qu'il y a bien plus de raiſon qu'on ne s'imagine dans les regles des *phyſionomiſtes*, qui tiennent pour une de leurs grandes

maximes, que les hommes ont d'ordinaire les inclinations des animaux avec lesquels ils ont du rapport dans les traits & dans la forme exterieure ; parce qu'il paroît par là qu'ils ont à peu prés les mêmes esprits, & qu'il y a bien de l'affinité entre les particules qui les composent.

Il n'est pas mal aisé de juger, aprés tout ce qu'on vient de voir, ce que nôtre auteur doit répondre à la question qu'on a proposée ; car puis qu'il fait consister

la generation dans un assemblage, & dans une union de plusieurs parties pour ne composer qu'un seul tout, on voit bien que pour raisonner conſequemment ſur ſes principes, il ne peut pas dire que le *feu*, qui en embraſant une matiere combuſtible, ne fait qu'en diſſoudre & en ſeparer les parties, *produiſe une nouvelle ſubſtance*. Il poſe donc ici en fait que tout ce que l'embraſement peut faire, ne peut être tout au plus que *de produire de nouvelles qualitez*. Et

pour faire voir qu'en cela il ne fait que ſuivre le ſentiment des anciens, il allegue là deſſus un paſſage d'*Ariſtote*, qui ne ſçauroit être plus exprés pour lui; à quoy il joint ces beaux vers d'*Ovide*, où il dit que la garde du feu ſacré avoit été donnée à des vierges, pour marquer, s'il faut ainſi dire, la virginité de cet element, par lequel rien n'eſt produit.

Comme l'auteur eſt perſuadé qu'il n'y a rien de plus eſſentiel au feu que *la chaleur*, il en parle à fond dans

la cinquiéme dissertation, où il s'attache à en expliquer exactement la nature: mais comme pour y bien reüssir selon ses principes, il se trouve obligé de faire comprendre comment il conçoit que les corps qui en sont susceptibles sont composez, il entre d'abord dans un examen fort particulier de cette matiere. Bien qu'il rejette tout à fait les atomes d'Epicure, il ne laisse pas de croire que *ces corpuscules*, dont nous avons vû qu'il compose tous les corps sensibles,

ſibles, ſont ſi minces, qu'on n'en peut aſſez concevoir la petiteſſe. Ce qui l'en a convaincu, c'eſt, dit-il, quayant regardé au travers d'un microſcope de petits grains de fromage vermoulu, qu'il avoit expoſez au ſoleil, il y apperçut une fourmilliere de petits vers, que l'œil n'auroit jamais ſçû découvrir ſans l'aide de cet inſtrument. Il remarque d'ailleurs qu'on en a obſervé quelquefois une grande quantité de la même petiteſſe dans le ſang qu'on a tiré à des per-

ſonnes qui avoient la fievre, & qu'il ſe trouvoit qu'ils avoient la tête noire : c'étoit un ſigne que la fievre étoit maligne & dangereuſe. Nôtre auteur croiroit aſſez que ces ſortes de vers pourroient devoir leur origine à ces petits animaux que Varron dit *qui ſont dans l'air, mais qui y ſont imperceptibles, & qui entrant dans nos corps par la bouche & par les narines, y engendrent des maladies difficiles & perilleuſes.* Mais pour revenir à ſes corpuſcules, il tient que comme ils

ne peuvent pas être tous de la même grandeur, il ne ſe peut pas non plus qu'ils ſoient tous de la même figure. Chaque eſpece, ſelon lui, a la ſienne particuliere, comme on le voit dans les criſtaux, dont chacun a ſes parties configurées d'une certaine maniere qui lui eſt propre ; & c'eſt de là qu'il pretend que vient la diverſité qu'on remarque dans la contexture des corps, dont les uns ſont plus rares, les autres plus ſerrez, & les autres d'une conſiſtance mediocre.

Cela posé, il vient à montrer ce que c'est que *la chaleur*, & comment il conçoit qu'elle se produit dans les corps qui s'échauffent. Il n'est pas du sentiment de ceux qui en font un pur accident. Il croit qu'elle envelope necessairement dans sa notion une substance, puis qu'elle consiste dans l'agitation de ces petits feux ou *esprits ignez*, qui sont renfermez dans les corps chauds; ou pour mieux dire, qu'elle n'est autre chose que ces mêmes feux ou esprits

violemment agitez. En effet il n'a pas de peine à rendre raiſon par ce principe de la plûpart des effets qu'on attribuë à la chaleur, comme de ſecher les draps moüillez, d'amolir la cire, de durcir la bouë, de faire évanoüir l'eſprit de vin qui ſera dans une phiole ouverte, &c. Il fait voir que tout cela ſe fait par le mouvement & par l'agitation violente de ces petits feux ou eſprits, dont les lieux où toutes ces choſes arrivent ſe trouvent remplis. Il ne trouve pas plus de difficulté à expliquer la maniere dont la chaleur s'engendre en de certains corps, & pourquoy il y en a qui n'en ſont point ſuſceptibles. Il dit que les premiers s'échauffent aiſément,

parce qu'ayant une contexture rare, ils reçoivent facilement dans leurs pores les petits feux étrangers qui réveillent ceux qu'ils avoient déja dans leur propre ſein, où ils étoient comme aſſoupis, & qui les remuent & les agitent : mais que les autres ne s'échauffent pas, parce que leurs pores ne ſont pas faits d'une maniere propre à admettre ces petits feux ou eſprits. C'eſt de là que vient, ſelon lui, que le rubis ſoûtient la chaleur du feu juſques à 5. jours, & le diamant juſques à 9 ; ce qui a fait que les Grecs lui ont donné le nom d'*adamas*, qui ſignifie *invincible*. C'eſt encore, à ſon avis, ce qui fait que la pierre appellé *chalazia*, parce qu'elle a la couleur & la figure de la grêle,

conſerve ſa froideur dans le feu ; comme au contraire ce le que les Grecs ont appellée *apſyctos*, c'eſt à dire irrefrigerable, étant une fois échauffée, conſerve toute ſa chaleur pendant pluſieurs jours.

Il ne faut pas oublier que nôtre auteur ne croit pas que le froid ſoit une ſimple privation de chaleur, comme la plûpart du monde ſe le perſuade. Il pretend que comme la chaleur conſiſte dans des eſprits de nature *ignée*, le froid conſiſte à l'oppoſite *dans des eſprits froids & glacez*. Et il croit le prouver invinciblement par deux experiences. La premiere eſt le froid inſupportable que l'*Atlas de la Chine* rapporte qu'il fait toûjours ſur une montagne de la

Province *Quangſi*, qui pour cette raiſon eſt appellée *la montagne froide*; car quoy qu'elle ſoit dans la zone torride, elle eſt pourtant inhabitable par l'extreme rigueur du froid. L'autre eſt la vertu qu'a la pierre nommée *æmatite*, d'empêcher l'eau de boüillir, ſi on la jette dans le vaiſſeau; & celle qu'elle a d'arrêter le ſang, lors qu'une trop grande fermentation le fait ſortir hors des veines. L'auteur croit qu'une même cauſe produit l'un & l'autre de ces effets, & il ne conçoit pas qu'on puiſſe attribuer ni le froid de cette montagne, ni la vertu de cette pierre, qu'à des exhalaiſons froides, qui arrêtent l'action & le mouvement des eſprits chauds. Com-

Combien de gens vont se déchaîner contre moy ! Que de Poëtes modernes vont déclamer contre le Mercure ! Je vais rendre publique une Satyre contre le plus fameux Satyrique qui fut en France. M. D. S. H. qui me fait present de cette Piece, me proteste avec ferment, qu'elle n'a jamais esté imprimée. La crainte que j'ay qu'elle ne l'ait esté, est de tous les inconveniens qui peuvent resulter de ma temerité, le seul que j'apprehende. Cependant j'ay d'excellentes raisons pour me

rassurer contre cette inquietude. Cette Piece est bonne; voila déja un grand Article. D'ailleurs je croy que je ne déplairay en la mettant au jour qu'à ceux qui sont eux-mêmes dans le gouſt de la Satyre : est ce un si grand malheur pour un homme qui naturellement n'en admire point les saillies, & qui se mocque de tout son fiel, de ne pas plaire à ces Messieurs? On m'a déja averti que je ne feray peut être pas impunément imprimer cet ouvrage, & que tous les Partisans du

grand B..... m'envoyeront pour ſe vanger de mon audace des billets pleins d'aigreur & de menaces. Tant mieux ; je me divertiray de leur chagrin, je le rendray même public. En un mot, quand ces Meſſieurs, pour charger davantage le coup de pinceau que Mr de la Bruyere a donné ſur le Mercure, devroient le mettre dix fois au deſſous de rien, je ne pourrois pas m'empêcher de faire imprimer cette Piece, à moins que les Puiſſances que je dois reſpecter, & que je reſpecte, ne

m'ordonnassent de la supprimer. J'ay communiqué ce dessein à un grand nombre d'honnestes gens, qui l'ont approuvé : j'en ay differé l'execution jusqu'à la fin du mois, pour attendre de nouveaux avis. Personne ne s'est formalisé de l'intention que j'avois de donner cette Satyre, par consequent. La voicy.

LE TOMBEAU DE BOILEAU.

SATYRE.

Quelle ſombre triſteſſe attaque tes eſprits?
Le chagrin ſur ton front eſt gravé par replis,
Qu'as-tu fait de ce teint où la jeuneſſe brille?
Je te vois plus rêveur qu'un enfant de famille,
Qui courant vainement,

cherche depuis un mois
Quelque honneſte Uſurier
qui prête au denier trois.
Ou qu'un Auteur trem-
blant qui voit lever les
luſtres
Pour éclairer bien-toſt ſes
ſottiſes illuſtres.
Quand le Partere en main
tient le ſifflet tout preſt,
Et luy va ſans appel pro-
noncer ſon Arreſt.
Ma douleur, cher Ami,
paroît avec juſtice,
Ce n'eſt point en ce jour un

effet de caprice ;
Le pompeux attirail d'un
funeſte Convoy
Vient de ſaiſir mon cœur de
douleur & d'effroy,
Mes yeux ont vû paſſer
dans la place prochaine
Des Menins de la Mort
une troupe inhumai-
ne ;
De Pedans mal peignez
un bataillon crotté,
Deſcendoit à pas lents de
l'Univerſité.
Leurs longs manteaux de

deüil traînoient jusques
à terre,
A leurs cresspes flottans les
vents faisoient la guer-
re;
Et chacun à la main avoit
pris pour flambeau
Un laurier jadis vert pour
orner un tombeau.
J'ay vû parmi les rangs
malgré la foule extrême
De maint Auteur dolent
la face seche & blesme.
Deux Grecs & deux La-

tins escortoient le cer-
cüeil,
Et le mouchoir en main
Barbin menoit le deüil.
Pour qui crois-tu que mar-
che une telle or onnan-
ce?
Ce lugubre appareil, cette
noire affluence?
D'un Poëte deffunt plains
le funeste sort,
L'Univers le pleure, &
Despreaux est mort.
Il est mort, c'en est fait, sa
Satyre nouvelle,

Enfant infortuné d'une
plume infidelle,
Dont la Ville, & la Cour
ont fait si peu de cas,
L'avoit déja conduit aux
portes du trépas.
Quand les cruels efets d'une
derniere rage
L'ont fait enfin partir pour
ce dernier voyage.
Il croyoit qu'Hipocrene, &
son plus pur cristal
Ne devoit que pour luy cou-
ler à plein canal;
Mais apprenant qu'un au-

tre anime par la gloire
Avoit heureusement dans
sa source osé boire,
Il fremit, & percé du plus
mortel dépit,
Par l'ordre d'Apollon il va
se mettre au lit.
Tu ris: de tous les maux
déchaînez sur la terre
Pour livrer aux Auteurs
une cruelle guerre:
Sçais-tu bien que l'envie est
le plus dangereux?
Ils n'ont point d'antidote à
ce poison affreux.

Un Poete aiſement aidé
par la nature
Souffre la faim, la ſoif, le
Soleil, la fro dure,
Porte, ſans murmurer, dix
ans le même habit;
N'a que les quatre murs
l'hiver pour tour de lit.
D'un Grand qui le nourrit
il ſouffre les ſaccades,
Son dos même endurci ſe
fait aux baſtonnades:
Mais voit-il ſur les rangs
quelqu'un ſe preſenter,
Et cüeillir des lauriers qu'il

croit ſeul meriter.
Au bon gouſt à venir ſoudain il en appelle,
Au ſiecle perverti ſa Muſe fait querelle.
A chaque coin de ruë il crie,
ô temps! ô mœurs!
Le poiſon cependant augmente ſes ardeurs,
Et les depits cruels, les noires jalouſies,
Font à la fin l'effet de vingt apoplexies.
Ainſi finit ſes jours le Cinique heros,

Dont un triſte cercüeil garde à preſent les os.
Mais ſe ſentant voiſin de l'infernale rive,
Et tout preſt d'exaler ſon ame fugitive,
Il demanda par grace, & d'une foible voix
D'embraſſer ſes enfans pour la derniere fois.
Deux valets auſſi-toſt ſes dignes Secretaires
Apportent prés de luy des milliers d'exemplaires.
Le lit par trop chargé gemit

ſous les pacquets,
Et l'Auteur moribond dit
ces mots par hocquets.
O vous, mes triſtes vers,
dignes objets d'envie,
Vous dont j'attens l'hon-
neur d'une ſeconde
vie,
Puiſſiez-vous échaper au
naufrage des ans,
Et braver à jamais l'igno-
rance, & le temps.
Je ne vous verray plus, déja
la mort hideuſe
Autour de mon chevet é-

tend une aile affreuſe ;
Mais je meurs ſans regret
dans un temps dépra-
vé ;
Où le mauvais gouſt regne,
& va le front levé.
Où le Public ingrat, infide-
le, perfide,
Trouve ma veine uſée, &
mon ſtile inſipide.
Moy, qui me crus jadis à
Regnier preferé.
Que diront nos Neveux !
Regnard m'eſt comparé,
Luy qui pendant dix ans du
Couchant

Couchant à l'Aurore
Errachez le Lapon, & ra-
machez le Maure.
Luy qui ne sçut jamais ny le
Grec ny l'Hebreu.
Qui joüa jour & nuit, fit
grand chere & bon feu;
Est-ce ainsi qu'autrefois
dans ma vieille sousplen-
te
A la sombre lueur d'une
lampe puante,
J'appris pour mes pechez
l'art de faire des vers,
Feüilletant les replis de cent

Bouquins divers?
N'eſt-ce donc qu'en buvant
que l'on imite Horace?
Par des ſentiers de fleurs,
monte-t-on au Parnaſſe?
Ce Regnard cependant voit
éclater ſes traits.
Quand mes derniers écrits
ſont en proye aux la-
quais.
O rage, ô deſeſpoir, ô vieil-
leſſe ennemie!
Aprés tant de travaux,
ſur la fin de ma vie
Par un nouvel Athlete on

me verra vaincu
Et je vis... Non je meurs..
j'ay déja trop vêcu.
A ces mots begayez que la
fureur inſpire,
Boileau *ferme les yeux, pen-*
che la teſte, expire.
Le bruit de cette mort dans
le pays Latin
Se répand auſſi-toſt & vole
chez Barbin.
Là, dans l'enfoncement
d'une arriere-boutique,
Sa femme étale en vain ſon
embonpoint antique,

Et faisant le debit de cent
livres mauvais,
Amuse un cercle entier des
oisifs du Palais.
Là le vieux President a
toûjours ses sceances,
Là le jeune Avocat vient
prendre ses licences,
Et le blond Senateur en
quittant le Barreau,
Vient peigner sa perruque,
& prendre son chapeau;
C'est là que le Chanoine au
sortir du service,
Vient en aumusse encore a-

chever ſon office.
Et qu'on voit à midy maint
Auteur du menu
Sur le projet d'un Livre
emprunter un écu.
Dans ce Licée étroit cette
mort imprévûë
Fut par les aſſiſtans diver-
ſement reçûë.
Acaſte en ſoupira, le Li-
braire en gemit,
Criſpe en eut l'œil humide,
& Perrault en ſourit;
Pendant qu'on doute encor
de la triſte nouvelle

Ariſte arrive en pleurs, & ſur une eſcabelle
Au milieu du Perron ſe plaçant triſtement
Lut au Cercle ces mots extraits du Teſtament.
En l'honneur d'Apollon à jamais je ſouhaite
Aux yeux de l'Univers vivre & mourir Poëte,
J'en eus toute ma vie, & l'air, & le maintien,
Mais deſirant mourir en Poëte chreſtien.
Je declare au Public que je

veux que l'on rende,
Ce qu'à bon droit sur moy
Juvenal redemande,
Quand mon Livre seroit ré-
duit à dix feüillets,
Je veux restituer les larcins
que j'ay faits.
Si de ces vols honteux l'au-
dace estoit punie,
Une rame à la main j'au-
rois fini ma vie,
Las d'estre simple Auteur
enté sur du Latin,
Pour imposer aux sots je
traduisois Longin.

Mais j'avoüe en mourant
que je l'ay mis en maſque,
Et que j'entends le Grec,
auſſi peu que le Baſque,
Sur tout de noirs remords
mon eſprit agité,
Fait amande honorable au
beau Sexe irrité.
Au milieu des Pedans
nourry toute ma vie,
J'ignoray le beau monde, &
la galanterie,
Et le cœur d'une Iris pleine
de mille attraits

Eſt

Est une terre australle où je
n'allay jamais.
Je laisse à mon valet dequoi
lever boutique
Des restes mépriſez d'une
Ode Pindarique,
Qu'on vit à ſa naiſſance
expirer dans Paris:
On le verroit bien-toſt rou-
ler en chevaux gris,
Si le langage obſcur emploïé
dans cette Ode
Pouvoit un jour enfin deve-
nir à la mode.
Item, mais à ce mot chez

l'Horlogeur le Roux,
La Pendulle s'émeut, ſonne
& frappe dix coups.
Alidor auſſi-toſt rempli
d'impatience
D'un delai criminel accuſe
l'aſſiſtance,
Fait voir que le temps preſ-
ſe, & qu'il faut en
grand deüil
Dans une heure au plus
tard eſcorter le cercüeil,
Il dit, & dans l'inſtant on
vit la Compagnie
Se lever bruſquement pour

la Ceremonie,
L'un court chez ſon Ami,
l'autre chez un Frip-
pier
Endoſſer l'attirail d'un
nouvel heritier,
Perrin d'un vieil bahut
d'où pend une ſerrure,
Tira ſon juſtaucorps fait au
deüil de Voiture,
Dont le coude entr'ouvert
reçut plus d'un échec
En voulant le vêtir, tant il
ſe trouva ſec.
Pradon, le ſeul Pradon eut

assez de courage
D'entrer chez un Drapier
& d'un humble langa-
ge
Pour quatre aulnes de drap
estimez vingt écus
Proposer un Billet signé
Germanicus.
Enfin midy sonnant cette
lugubre escorte
S'est saisie aujourd'huy du
Deffunt sur sa porte,
Et promenant ses os de
quartier en quartier
Le conduit au Parnasse en

ſon gîte dernier ;
C'eſt-là qu'on va porter ſes
funebres reliques
Dans la cave marquée aux
Auteurs ſatiriques.
Là, ſur un marbre offert
aux yeux de l'Univers
En caractere d'or on grave-
ra ces vers.

Cy giſt Maître Boileau
qui vécut de médire,
Et qui mourut auſſi par un
trait de ſatire :
Le coup qu'il aſſena luy fut

enfin rendu.
Si par malheur un jour ſon
livre eſtoit perdu,
A le chercher bien loin
Paſſant ne t'embaraſ-
ſe.
Tu le retrouveras tout en-
tier dans Horace.

J'ay beau vouloir me preſcrire de certaines regles, dont je me promets ſouvent de ne pas m'écarter, tout l'arrangement que je me propoſe s'évanoüit à chaque inſtant, & mon imagination qui n'eſt

eſclave que de ſa liberté, ne peut ſe perſuader que ce qu'on appelle methode, ne ſoit pas plutôt affectation. Tout ce qui eſt affectation eſt vice: ainſi on ne doit compter nullement ny ſur mes projets, ni ſur mes promeſſes. Je formeray aujourd'huy un deſſein, je l'éxecuteray un mois, & je le détruiray l'autre : à la bonne heure ; ce ſera une varieté pour le Lecteur qui s'ennuyera toujours moins de mes caprices que de ma conſtance à vouloir luy raconter methodiquement les

plus inconſtans incidents du monde. Par exemple, n'y auroit-il pas de l'extravagance à n'oſer placer dans le Mercure Galant la nouveauté de la Promenade du Cours, ſans le ſecours de quelque liaiſon favorable.

Si je ſuivois mon plan, j'attendrois pour parler décemment de cette Promenade, que je fuſſe à l'article de Paris, j'en établirois d'abord les nouvelles les plus intereſſantes, & de tranſition en tranſition, je dirois enfin que l'on n'y eſt point à la mode, ſi l'on n'a à

preſent uu ſoufflet, ou une cariole découverte pour aller ſe promener la nuit au Cours, ſi l'on n'y profite pas juſqu'au jour du clair de Lune, lorſqu'il y en a, ou ſi l'on ne fait proviſion de flambeaux lorſqu'il n'y en a pas : on m'a aſſuré que la mode viendroit bien-toſt de ſe paſſer de la Lune & des flambeaux. Dés qu'on eſt arrivé au rond qui eſt au milieu des allées du Cours, les Dames, les Demoiſelles & les Meſſieurs mettent pied à terre, on y danſe aux chanſons, ou au ſon des Inſtruments qui s'y

rendent, on y joüe à Colin-Maillard & à d'autre jeux. Rien n'eſt plus galant que cette promenade : & je ne deſeſpere pas qu'elle ne faſſe avant la fin de l'Eté beaucoup d'honneur au Mercure.

M^r le Duc de la Force y a donné la nuit du 13. au 14. une Feſte toute galante, & plus brillante que le jour, à M^e la Maréchale de Villars & à M^e la Marechale d'Eſtrées, qui furent accompagnées d'un grand nombre de Dames de la Cour & de la Ville.

J'employe autant qu'il m'eſt

permis, tous les Memoires que je reçois; j'ay même prié & je prie encore avec la derniere instance tous ceux qui se mêlent d'écrire de m'en envoyer. Plusieurs se sont réveillez à ma priere, ils sont sortis de la profonde létargie où ils estoient ensevelis depuis plusieurs années; mais ils n'ont fait que se frotter les yeux. Ils se sont contentez de m'annoncer qu'ils alloient travailler pour moy, ils m'ont promis un grand nombre de nouveautez & ne m'ont pas encore tenu parole. Ceux qui

ont commencez à me faire part de leurs veilles, se sont imaginez, que l'exactitude, & le bon goust qui doivent estre dans les ouvrages d'esprit, étoient des ornements qui feroient trop d'honneur au Mercure.

Ils m'ont envoyé des pieces froides, longues, & negligées, apparemment pour m'éprouver, je les ay supprimées, & j'en supprimeray autant qu'on m'en enverra, tant qu'elles n'auront que le merite d'ennuyer ceux qui les lisent.

Il faut cependant, me dit-on, que voſtre volume ſoit rempli à quelque prix que ce ſoit; j'en conviens, mais ſi les gens ſur qui je compte, ne veulent pas travailler mieux que moy; il ne m'en coûtera qu'un peu plus de peine que je prendray à travailler pour eux.

Enfin, tant qu'ils me refuſeront leur ſecours, je feray entrer dans le Mercure tout ce que j'écriray, à commencer par la Lettre ſuivante.

LETTRE

De condoleance à une Dame de conſideration, ſur la mort de ſon Pere.

MADAME,

C'eſt un ancien uſage de conſoler les vivans de la perte des morts. Je penſe que c'eſt fort bien fait, parce qu'il me ſemble qu'il n'y a preſque rien à dire contre une mode reçuë depuis tant d'années : Ainſi je veux, s'il vous plaiſt, croire pour un inſtant cette

regle établie pour vous & pour moy, comme pour le reſte des mortels. Cela eſtant, permettez-moy, Madame, de vous témoigner la douleur que je reſſens de la perte que vous venez de faire. Ce ne ſont point dans un pareil malheur des idées de conſolation que je veux vous inſpirer, vos douleurs ſont trop raiſonnables, voſtre affliction n'eſt que trop juſte, & je ne vous offre icy que des larmes à mêler avec les voſtres ; mais aprés avoir ſuffiſamment ſatisfait à ces pitoyables devoirs de la

nature, l'esprit doit effacer nos ennuis, la raison qui a justifié nos pleurs doit rétablir nostre tranquillité, le temps doit refermer nos playes, & la Religion nous armer d'une pieuse indifference contre tous les accidens du monde.

Cependant souffrez que je vous avoüe, que je ne comprend pas bien encore, en vertu dequoy, tous les hommes cherchent reciproquement à se consoler du moindre de leurs maux.

On felicite un pere sur la naissance de son enfant, & l'on

l'on s'afflige avec le fils de la mort de ſon pere; à quoy bon ces complimens, & ces condoleances, ſur un mouvement continuel, & dont les revolutions inévitables n'ont rien dont on doive ny ſe réjoüir, ny s'allarmer.

Voila le ſeul point où le ſort de tous les humains ſe trouve égal; néanmoins on a la manie de faire de ſuperbes Feſtes, parce que Pierre vient au monde, & de triſtes & lugubres Mauſolées, parce qu'il en ſort.

J'approuverois ce faſte &

ces pleurs, ſi l'on n'avoit pas tous les jours le même étalage à faire, & les mêmes larmes à répandre.

Strabon dit (ho! Madame, Strabon eſt icy d'un merveilleux ſecours, pour m'aider à vous conſoler) oüy, Strabon dit, que dans une certaine région de l'Aſie mineure, on faiſoit de magnifiques funerailles aux morts. Si toſt que l'ame d'un grand Seigneur avoit pris congé de ſon individu, les amis, les parens, les femmes & les eſclaves du deffunt s'aſſembloient autour

du corps qu'on avoit ſoin de placer au milieu d'un bûcher ſuperbe, avec mille Inſcriptions à la loüange du Trépaſſé. On dreſſoit autour du Bucher de grandes tables couvertes de viandes exquiſes, & de vins excellens ; il n'eſtoit queſtion au milieu de ces feſtins, que d'emblêmes, d'oraiſons funebres, & de panegyriques pour honorer les obſeques de ce cadavre : on mangeoit, on buvoit à bon compte, & l'on s'enyvroit en attendant l'inſtant fatal où chacun devoit donner la plus

grande & la derniere preuve de l'amour qu'il avoit pour le deffunt, enſuite on allumoit le bucher de toutes parts, & les conviez chargez de leurs plus précieux bijoux ſe hâtoient de ſe précipiter dans les flâmes, pour mêler à l'envi leurs cendres avec celles du mort. La même ceremonie ſe pratiquoit auſſi en Perſe & en Egypte, mais avec moins de rigueur.

Voila, Madame, ce qu'on appelle des gens bien tendres, & c'eſt preſque ainſi qu'il faut pleurer, ou ne point pleurer

du tout ; mais avant de finir l'article de mes condoleances, permettez-moy de vous conter encore une Hiſtoire. Les Hiſtoires ont la vertu d'attirer noſtre attention, d'aſſoupir nos inquiétudes, & d'enchanter quelquefois noſtre douleur. Ainſi j'eſpere que vous trouverez celle-cy aſſez rare & aſſez conſolante, pour vous perſuader que les plus courtes larmes ſont les meilleures.

Il y a encore aujourd'huy une Contrée dans la Grece, où le mort a toûjours tort.

Dés que la Parque a tranché le fil des jours d'un mortel, on expoſe ſon corps au milieu d'une certaine Place, où s'aſſemblent ſes voiſins, ſes parens, ſes amis, ſa femme & ſes enfans. C'eſt ſa chere moitié qui ordinairement mene le deüil; elle s'approche de ſon pauvre mary qu'elle regarde tranquillement d'un œil de pitié, & elle luy tient en peu de mots, le diſcours que voicy. Pourquoy, mon cher époux êtes-vous mort? vous eſtiez bien preſſé? ne vous aimois-je pas tendrement? ne

vous ay-je pas toûjours esté fidelle ? allez vous estes un ingrat qui avez voulu m'abandonner. Suivez-donc vostre malheureux destin ? je ne m'en met plus en peine. Cette Harangue finie, elle passe son chemin, & se retire chez elle. Ses enfans aussi tost prennent sa place autour de leur pere, & luy font leurs petites remontrances en ces termes. Eh pourquoy, mon cher Papa, vous estes-vous laissé mourir ? vous estiez riche, maman vous aimoit bien, nous avions tous de la tendresse & de la

ſoûmiſſion pour vous, tout le monde vous conſideroit, il ne tenoit enfin qu'à vous d'être heureux ; cependant vous avez voulu nous quitter, vous n'avez pas eu honte de mourir, & de nous dépoüiller cruellement de toute l'eſperance que nous avions en vous ; tout ce qui nous reſte à vous dire, c'eſt que nous n'oublirons jamais un ſi vilain tour : néanmoins quelque part que vous alliez, nous ſouhaitons encore que le Ciel vous donne ailleurs un deſtin plus heureux. Alors les voiſins,

voisins, les amis, & les parens du mort commencent à l'accabler de reproches & d'injures. Qu'aviez vous à mourir, luy disent les uns ? que vous manquoit-il, reprennent les autres ? adoré de vôtre femme, aimé de vos enfans, & cheri de tout le monde, vous avez eu le courage de nous quitter avec la derniere rigueur ! quelle inhumanité ! quelle injustice ? ou plutost quelle haine pour nous, disent-ils à ce pauvre corps. Allons, mettons par pitié une obole dans sa bouche, fer-

mons ſon cercüeil, couvrons ſa tombe de pain, de viandes & de vin, s'il a faim il mangera, s'il a ſoif il boira, plaçons-le auprés de ſes ayeux, fermons enſuite ſon ſepulchre, & allons nous réjoüir avec ſa femme & ſes enfans de la ſortiſe du mort.

Ainſi, comme vous voyez, Madame, chaque pays, chaque guiſe: mais dites-moy, je vous prie, laquelle de ces deux Hiſtoires vous plaiſt davantage? Sont-ce ceux qui vont ſe brûler ſur un cadavre, ou ceux qui vont

enyvrer ſur le tombeau d'un
répaſſé ? Pour moy, quoy-
ie l'un & l'autre excés me pa-
oiſſent fort ridicules, je tiens
ort pour les derniers, & je
is ſûr qu'il n'y a point
homme raiſonnable qui ne
oit de mon avis.

Je conclus donc que la
ouleur eſt la plus inutile reſ-
ource du monde, contre des
aux auſquels on ne peut re-
edier, & je ſoûtiens qu'un
on eſprit n'a jamais beſoin de
onſolation, parcequ'il ne doit
mais trouver dequoi s'affliger
evôtre, Madame, eſt des meil-

leurs que je connoiſſe, c'eſt pourquoy je ne croi pas avoir ſur cette matiere d'autre conſeil à vous donner que celuy-cy.

Laiſſons agir la Providence,
Nous ne vivrons qu'autant
qu'il luy plaira.
Des biens comme des maux qu'elle nous offrira,
Tâchons de profiter avec indifference,
Et faiſons nos Adieux quand nôtre tour viendra.

Je commence à me dédire

de ce que je viens d'avancer contre la negligence des gens d'esprit, & je cesseray de me plaindre d'eux, dés qu'ils se souviendront de moy. Je viens de recevoir une demie douzaine de pacquets remplis de choses curieuses, d'évenemens extraordinaires, & de belles remarques sur la Geographie, l'Histoire, l'Eloquence, & la Poësie : mais je prie ceux qui me font ces presens, de me les faire de bonne heure, s'ils veulent les voir imprimez le mois même qu'il me les envoyeront. Cependant

quand tout le Mercure seroit fait, j'aimerois mieux l'augmenter d'une feüille, que de manquer d'y mettre la copie d'une Lettre singuliere qu'on vient de m'apporter, elle est jointe à deux autres pieces que je donneray sans faute le mois prochain. Rien n'est plus réjoüissant que la défiance de celuy qui me l'écrit, & que le conte qu'il met avec beaucoup d'art & d'esprit, à la suite des raisons de son incredulité.

Copie d'une Lettre de Beauvais.

Vous venez, Monſieur, de nous donner pour Hiſtoire, ce qu'on ne peut regarder qne comme une agreable fiction ; quand on veut ſuppoſer un Arreſt, il faut au moins imaginer une queſtion ſoûtenable ſur laquelle les Juges ayent pû prononcer. L'Autheur de cette Nouvelle galante nous prend-il pour des Gruës ? Pour loüer un Tribunal Superieur, faut-il dénigrer les Juges de Province ?

Quelle asnerie seroit-ce que d'appointer les Parties comme contraires à verifier chacun à leurs fins ; le Mary, qu'un enfant né dans le septiéme mois de son mariage, est son fils ; & le Beau-pere, que sa fille n'a point esté cruelle ; l'Enqueste seroit digne d'allonger le chapitre de Rabelais, où il est parlé de Dandin, qui à cause de cet axiome de Droit *aléa judiciorum*, mettoit aux deux bouts d'une table les productions des Parties, & tiroit une chance pour le Demandeur, & une pour le

Deffendeur. Vous me direz, peut-eſtre, que la choſe n'eſt point ſans exemple ; en Dauphiné une femme accouche aprés trois mois de mariage d'un enfant qui avoit tous les ſignes de vie ; au Jugement des Connoiſſeurs, il avoit au moins neuf mois. Le Mary ne peut ſe mettre en teſte que ce fruit fut un effet de la ſeule imagination de ſa femme, & que Junon luy euſt appris ſon ſecret; c'eſtoit un ignorant qui ne ſçavoit point la Mythologie : D'ailleurs il ne ſe croyoit pas ſi habile pour un ouvrage

ſi avancé; il murmure, il éclate, comme il ne ſe trouve que trop de gens pour faire enrager les autres, on luy inſinuë qu'un certain Capitaine a eu une accointance fort libre avec ſa femme, & qu'il pourroit bien avoir humaniſé ſa vertu; la femme en cauſe avoüe qu'elle n'a point voulu chagriner cet Officier, & qu'elle ſe ſeroit fait un ſcrupule de l'éconduire, tant qu'il paroiſſoit luy demander de bon cœur ſes bonnes graces; le Mary pourſuit le Cavalier, il avoüe franchement ce qui s'eſt

passé dans la chaleur de la conversation ; tout calcul fait, il reconnoist que l'enfant est de sa façon ; ou au moins qu'il n'y a pas nuy ; par Arrest l'enfant est adjugé au Capitaine. Où trouveriez vous à present un Petit-Maistre qui voulût avoüer la dette, on auroit beau s'écrier, *ô tempora! ô mores!* en pareil cas on rejette volontiers le fardeau sur son voisin ; tout sert en ménage, aussi les Juges qui connoissent le train du monde, n'ont garde d'ordonner une pareille preuve, elle seroit illusoire, il faudroit

des témoins oculaires, & la bonne foy eſt trop rare : mais ce n'eſt pas là ce qui ôte à l'hiſtoire toute la vray-ſemblance, c'eſt l'habileté prodigieuſe du mary & la bêtiſe inoüie de la femme. Le mary plus penetrant que cet Argonaute, qui voyoit diſtinctement les objets juſqu'au fonds de la mer, découvre dans le ſein de ſa femme un enfant, qui à peine a la vie ; il crie, il tempeſte, comme ſi la choſe etoit démontrée ou palpable, & la femme avoüe ingenuëment les complaiſances outrées qu'elle a

euës pour ſon galant : où en trouve-t-on de ſi neuves ? où en trouve-t-on de ſi indiſcrettes ? ne ſçavent-elles pas tomber à propos, & manque t-on de Medecins ou officieux ou ignorans qui refuſent leurs ſuffrages à une ſupercherie impenetrable aux plus aviſez ? Appreſtez nous un Conte qui ſoit mieux aſſaiſonné, & où ſe trouve le vrai-ſemblable. L'Italien dit, *ſe non è vero, è ben travato* : cette hiſtoire n'eſt ny l'un ny l'autre. Je ſuis, Monſieur, tout à vous.

Le nom d'un fameux Autheur ſuffit pour augmenter le prix d'un Ouvrage : que le merite y ſoit ou non, cela n'eſt d'aucune conſequence pour le Public qui ſe ſatisfait, ou du moins qui ſe prévient ſur l'étiquette du ſac : il s'enſuit de là que les plus habiles gens ont quelquefois le privilege de ne rien faire qui vaille, & d'entendre traiter de négligences heureuſes, des fautes qu'on ne pardonneroit pas à des Autheurs ſubalternes.

Voicy par exemple, me dira-t-on, des vers que vous

estes obligez de trouver admirables. Ils sont de Racan, de Malherbe, ou de Pavillon: donc ils sont bons. Si cela est, comme je n'ose point en douter, les deux Pieces qu'on va lire sont excellentes. La premiere est un tendre éloge que Mr le Marquis de la R..... addresse à Mlle des H..... & la seconde est une obligeante réponse de Mlle des H..... à Mr de la R....

Fille d'une Aigle, Aigle vous-même,
Qui n'avez point degeneré,

Dont par tout le merite extrême
Eſt ſi juſtement reveré,
Qu'on s'honore quand on vous aime,
Aimable Interprete des Dieux,
Qui parlez ſi bien leur langage,
Et qui porte dans vos beaux yeux
Et leur douceur & leur image,
Recevez le petit hommage
Que je vous offre tous les ans,
C'eſt un tribut de ſentimens,
Qui ne convient plus à mon âge:
Mes bien-ſéances me l'ont dit.
Les Amours & les Vers ſont faits pour la Jeuneſſe,
Mais le feu de mon cœur qui ſoûtient

tient mon esprit,
Amuse & trompe ma vieillesse.
Faites-moy seulement crédit
D'agrémens & de gentillesse,
Contentez-vous du fond de ma
tendresse;
Il en est de ce que je sens,
Comme des Tableaux d'un grand
Maître,
Dont la beauté ne fait que croître
Et briller davantage à la lon-
gueur du temps.
Vostre vertu n'est pas commune,
Vous aimez à faire du bien:
Donnez mes yeux à la Fortu-
ne,
Il ne vous manquera plus rien.

RE'PONSE
à Mr le Marquis de la R.....

Demeurez dans vôtre Hermitage,
Je crains le dangereux hommage
Qu'avecque trop de ſoin vous m'offrez tous les ans ;
Pour la tendreſſe il n'eſt point d'âge :
Vous le ſentez & je le ſens,
Cecy n'eſt point un badinage.

Vous de retour nos cœurs ſimpathiſans
L'homme prudent, la fille ſage,

Tout peut estre feroit naufrage,
Demeurez dans vostre Hermitage.

Le traître Amour qui vous engage
Ne doit pas estre mépriſé,
Avec luy naturaliſé,
Les belles de ſon appanage
Vous ont dans tous les temps ſi bien favoriſé,
Que tout de vous me fait ombrage.
Demeurez dans vostre Hermitage.

Vous parlez un certain langage

Qui porte au cœur, qui fait penſer,
Et qui ſemble eſtre un ſûr préſage,
Que de ſes traits le Dieu volage,
Eſt preſt encore à me bleſſer :
Demeurez dans voſtre Hermitage.

Ah ! s'il avoit cet avantage !
Du ſéjour de l'heureuſe Paix,
Que penſeroit Dame dont les attraits
Auroient ſoûmis le cœur le plus ſauvage :
Dame, dont les beaux Vers ne périront jamais.

Et dont le nom eſt tout mon heri-
ge,
Car vous ſçavez que pas un de
ſes traits
Ne giſt en mes écrits, non plus
qu'en mon viſage,
Et que je n'ay pour tout partage
Que les yeux doux qu'elle m'a
faits.
Pour ne les point mettre en uſage,
Demeurez dans voſtre Hermita-
ge.

Pendant que je ſuis en train de lire des Vers nouveaux, quoy que j'en trouve ſouvent qui m'arreſtent en chemin, je

ne laiſſe pas d'en rencontrer quelquesfois de ſi beaux, que, ſi j'en croy leurs Autheurs, ils ſont marquez au coin de l'excellence. Je ne prends pourtant pas toûjours pour les meilleurs ceux qu'on m'aſſure avoir tant de beautez, ny pour les plus mauvais ceux que la modeſtie des Autheurs met au-deſſous de ce qu'ils valent. Celuy qui m'a fait preſent de la Piece ſuivante eſt un fort galant homme qui fait aiſément de tres-jolis Vers, il m'a donné cette Piece, comme s'il ne me donnoit

rien ; je l'ay reçuë comme il me l'a donnée, & je la rends de même. Ce que j'en pourrois dire d'obligeant ne luy donneroit pas plus de merite qu'elle en a, c'eſt à ceux qui la liront à en juger.

DE'PIT.

L'Amour ſembla d'un trait vainqueur,
Iris, nous bleſſer l'un & l'autre,
Mais le coup qui perça mon cœur
N'avoit fait qu'éfleurer le vôtre.

Vous renoncez sans peine & presqu'en un instant
A l'innocent plaisir d'un ardeur mutuelle,
Quand vous cessez d'estre fidelle,
Dois je pour vous estre constant:
Mais pourquoy me picquer d'une vaine constance,
Oublions les attraits dont mon cœur fut épris.
Peut-estre un jour l'indifference
Me vangera de vos mépris.
Ouy, je veux effacer jusques à la memoire
De mes plus tendres sentimens.
Le Dépit à mon cœur promet cette victoire.

Heureux

Heureux s'il eſt plus fort que mes premiers ſermens.

Autre Piece. C'eſt un Sonnet en Bouts-rimez qu'un Amant envoye à ſa Maiſtreſſe, qui luy avoit demandé un Bouquet en vers le jour de ſa Fête.

SONNET.

Malgré ma Muſe & l' *almanach*,
Vous voulez qu'il ſoit vôtre *fête*,
Et que bien ou mal je m' *apprête*
A rimer ab hoc & ab *hac*.

Si le cœur ne m'eut fait tic *tac*,
Je n'avois plus de rime *prête*
Et je la cherchois dans ma *tête*

Lorſqu'un de mes doigts a fait
crac.

Oüy ma muſe étoit ſi *rebelle*
Que ſi vous n'euſſiez été *belle,*
J'étois au bout de mon *rollet.*

J'ay penſé cent fois en *revange*
Donner au diable le *Sonnet.*
Mais il étoit fait pour un *Ange.*

Je n'aurois pas manqué de mettre à la ſuite de ce Sonnet deux autres Sonnets qu'on m'a envoyez à la loüange de M^r le Maréchal de Villars. La Poëſie en eſt belle, les expreſſions en ſont nobles & les chûtes magnifiques ; mais il y

a des fautes de quantité dans le ſixiéme & le dixieme vers du premier, & dans le cinquiéme du ſecond. Si celuy à qui elles ſont échappées, veut prendre la peine de corriger ces deux Pieces, & de me les renvoyer, je les rendray publiques.

Pour ne rien omettre de ce qui peut faire plaiſir aux Lecteurs, je cherche de tous les coſtez, tout ce qui peut contribuer à leur ſatisfaction, je reçois & je lis tout ce qu'on m'envoye, je choiſis aprés, heureux ſi mon choix peut

plaire. Il n'y a pas jusqu'à des Gasconnades dont je veux quelquefois les amuser. En voicy une toute nouvelle.

Réponse d'un Gascon à un Cartel.

Vous estes, Monsieur, si peu de chose, que n'estoit l'insolence de vos paroles, je ne me souviendrois jamais de vous. Le present porteur vous dira le lieu où je suis avec deux épées, dont vous aurez le choix; si vous avez l'assurance d'y venir, je vous épargneray la peine de vous en retourner.

Voici une autre nouvelle dont je me felicite, & dont j'eſpere qu'on me ſçaura bon gré.

Le débit du Mercure qui augmente de mois en mois, m'encourage à augmenter auſſi la dépenſe neceſſaire pour le rendre meilleur. Le Public & le Mercure ont eſté là deſſus long temps ſur le Qui vive. Donnez-nous un bon Mercure, diſoit le Public, & nous l'acheterons. Achetez le bien, diſoit l'Autheur, & on le rendra bon. Le Mercure eſt une eſpece de

Livre dont la bonté ne dépend presque que de la dépense qu'on fait en Correspondances, en Commis, & Recherches : en un mot, il faut beaucoup dépenser, pour meriter la vente. Une Chanson, qui ne paroist qu'une Chanson, & qui n'est rien davantage, ne laisse pas d'aller à cent écus par an, à n'en donner qu'une tous les mois. Jugez du reste.

On mettra toûjours les paroles de chaque Air d'abord sans Musique, & dans la feüille suivante, les paroles avec la Note.

afin que ſi la feüille volante de la Muſique embaraſſe ceux qui ne ſe ſoucient point du chant, ils puiſſent la décoller & que les paroles reſtent. La Muſique de celle cy eſt de Mr Dubreüil.

AIR A BOIRE.

Il n'eſt point icy bas de plaiſir
ſans chagrin :
C'eſt un Arreſt du Deſtin.
Quand mon œil ſe delecte à voir
ce jus divin,
Mon goſier s'impatiente,
Ma ſoif redouble & me tourmente,

Il n'est point j cy bas de plaisir

quand mon oeil se de-lecte

sier s'impatiente, ma soif re

lors qu'en a vallant mon gosier s

te vin. jl n'est point

Ah goutons j cy bas vn plaisir

deux rouges bords que Bac

Et lors qu'en avallant mon go-
sier se contente,
Mon œil voit à regret disparoître le vin.
Il n'est point icy bas de plaisir sans chagrin.
C'est un Arrest du Destin.

Ah ! goûtons icy bas un plaisir
sans chagrin :
Bravons l'Arrest du Destin.
Voicy deux rouges bords que Bac-
cus me presente,
En buvant l'un, je voy l'autre
tout plein,
Mon gosier se delecte, & mon œil
se contente.

Il n'est point j cy bas de plaisir sans chagrin, c'est vn arrest du destin

quand mon oeil se de lecte a voir ce jus divin, mon go-

sier s'impatiente, ma soif re dou ble et me tourmente et

lors qu'en a vallant mon gosier se content, mon oeil voit a regret dispa roi tre

li vin. jl n'est point

Second couplet

Ah goutons j cy bas vn plaisir sans chagrin, brauons l'arrest du destin, voicy

deux rouges bords que Bachus me pre sente en buvant

l'un je vois l'autre tout plein mon gosier se dé lec te et mon

oeil se conten te. ah je goute j cy bas vn plai

sir sans chagrin, malgré l'arrest du destin.

Ah ! je goûte icy bas un plaiſir
ſans chagrin,
Malgré l'Arreſt du Deſtin.

Ceux qui ont l'avantage de connoître le Public mieux que moy, & que je connois mieux que le Public, quoy que j'aye l'honneur de l'entretenir tous les mois, me repetent ſans ceſſe, qu'il faut abſolument, pour luy plaire, luy parler de toutes ſortes de choſes, & ne luy refuſer aucune des varietez que l'imagination, l'experience ou l'étude des uns & des autres viennent m'offrir

tous les jours. Je croy en effet que ce conſeil bien executé, ne m'aidera pas peu à ſatisfaire tout le monde. Cet avis me détermine à employer à tout haſard le premier manuſcrit qui va tomber ſous ma main.

Memoire Geographique.

Sanſon, Geographe ordinaire du Roy, a mis au jour une *grande Carte d'Allemagne*, avec une explication, intitulée *Allemagne & les Etats Souverains de l'Empire d'Allemagne.* Il

a dedié ce Traité à Son Alteſſe Royale Madame.

Il commence par faire remarquer que ſous le nom d'Allemagne l'on entend ou cette Region, que les originaires nomment *Teuſtchland*, & que les François appellent *Allemagne*, ou ce qui compoſe l'Empire, tel qu'il eſt aujourd'huy.

La premiere diviſion qu'il en donne, eſt par rapport à la Geographie naturelle. Tout ce que l'on peut entendre ſous le nom general d'Allemagne y eſt diſtingué en trois grandes

Parties, aux environs du Rhein, de l'Elbe & de l'Oder, dont les Regions ſont diviſées en petits Pays.

La ſeconde, eſt par rapport à la Geographie Aſtronomique, où les *climats*, qui y ſont tracez, nous marquent la durée des plus longs jours de l'année.

La troiſiéme, eſt ſelon la Geographie Hiſtorique, & pour le gouvernement politique, où ſont diſtinguées les Souverainetez Eccleſiaſtiques, & les Séculieres qui compoſent *l'Empire d'Allemagne*; ſçavoir

les Electorats, les Principautez, les Seigneuries & les Villes Imperiales. L'on y voit qu'en l'année 1500. ces Souverainetez ont été distribuées en six Cercles ou Provinces generales, par Maximilien I. étant à Augsbourg; qu'en 1512. ces six Cercles ont esté repartis en dix, dans l'Assemblée tenuë à Cologne en presence du même Empereur.

Il fait l'énumeration de tous les Etats qui composent ces Cercles, combien ces Cercles ont de Directeurs, dequoy l'on delibere dans les

Dietes particulieres, que chaque Cercle a le droit d'Archives, & que l'on n'y admet perſonne que l'Etat qu'il poſſede n'ait eſté érigé en Etat de l'Empire, que lors qu'il s'agit de nommer des Aſſeſſeurs ou Conſeillers pour les preſenter à la Chambre Imperiale, ces nominations ne ſe font que par les ſix Cercles, comme ils avoient eſté établis en 1500.

Que toutes les fois qu'il eſt ordonné dans les Dietes generales que l'on fera les déliberations par les Cercles. Elles

font toûjours par les mê-
es ſix Cercles, que lors que
on confirma les dix Cercles
ans la Diete de Nuremberg
n 1522. l'on dreſſa en mê-
e temps la Matricule de cha-
ue Cercle qui eſt differente
e celle de la Matricule de
Empire: l'on y trouve ce que
haque Cercle eſt obligé de
onner pour ſon contingent
quels ſont les exempts de
ontribuer. Il finit par le rang
es ſéances des Princes de
Empire dans la Diete gene-
ale qui ſe tient, depuis long-
emps, à Ratiſbone: tous les

Souverains y ſont diſtribuez en ſept Claſſes.

2. La Carte repreſente encore le *Royaume de Boheme*, lequel fait un Etat ſeparé, quoy qu'il ſoit Membre de l'Empire.

3. Les *Treize Cantons*, ou la Republique des Suiſſes, leurs Alliez, entre leſquels ſont trois Ligues, ou *la Republique des Griſons*, les Sujets des Cantons & des Alliez.

4. *Les Etats Generaux des Provinces Unies des Pays-bas.*

L'on peut auſſi reconnoître dans cette Carte, *les Pro-*

vinces

vinces Eccleſiaſtiques de toute l'Allemagne, pour le Gouvernement ſpirituel & l'Adminiſtration de la Religion Catholique.

Cette Carte & ce Traité ſe trouvent chez le Sieur Moullart-Sanſon, dans le Cloiſtre de Saint Nicolas du Louvre, à Paris.

Autre Memoire non moins utile que celuy quon vient de lire.

Le Sieur Bouvelin enſeigne la Science des Negotians & les Mathematiques. Il enſeigne auſſi à faire des Cartes des

rapports des Changes, des Poids, Mesures, & Aulnages étrangeres, d'une maniere qui n'a point encore paru jusqu'à present. Le tout pour apprendre par principes les principales choses du Commerce, en tres peu de temps : ouvrages utiles aux Banquiers, Marchands, Agens de Change, & autres qui ont affaire dans les Pays étrangers.

Il enseigne aussi trois nouvelles découvertes, qui sont, la Quadrature du Cercle, la Trisection de l'Angle, & le moyen de faire paroître par

reflexion l'Arc-en-Ciel ſur la terre.

Il démontrera ces Problêmes depuis dix heures du matin juſqu'à midy. Il demeure chez ſon pere, Horlogeur de la Paroiſſe de S. Mederic, ruë S. Martin, à coſté du Portail de l'Egliſe.

Autre Memoire plus utile encore que les precedens.

Le Public eſt averti que le Sieur le Gros, Chirurgien Oculiſte de Paris, guerit toutes les maladies des yeux, & pratique toutes les operations touchant cet organe. Il gueris

auſſi la fiſtule lacrymale ſans operation ; & traite les pauvres par charité. Il demeure dans le Temple, au bout de la petite ruë, chez Madame Boncourt. On le trouve tous les jours aprés midy.

Cas de conſcience. J'ay penſé me faire un ſcrupule d'annoncer au Public un Tailleur, même un Tailleur extraordinaire, cependant je m'y ſuis déterminé en faveur de la nouveauté du cas.

Le ſieur le Pelletier, Maiſtre Tailleur d'Habits, s'eſt aviſé d'un expedient utile, commo-

de, & gascon si l'on veut. Il a seul le secret de faire des habits sans envers, habits doubles, ou portans leurs Surtouts, de quelque étoffe que ce soit, & de quelque maniere qu'on les puisse souhaiter. Sa demeure est ruë S. Martin, cul de sac S Fiacre, chez Mr Caboche, Marchand Chapelier, vis à-vis S. Mederic.

On m'a assuré que j'avois eu tort de faire imprimer le mois passé toute la Harangue de Mr le Maréchal de Villars, parce que le Libraire qui a le Privilege de donner au Pu-

blic tous les ouvrages de l'Academie, n'y trouvoit pas ſon compte. Il eſt vray que je n'enviſageay point cet inconvenient, & que plus occupé du plaiſir de mes Lecteurs que du dommage du Libraire, loin de m'imaginer de tirer un Extrait de cette Piece, je me perſuaday que ce ſeroit un crime à moy d'oſer en retrancher un mot, auſſi me garday-je bien de le faire. Mais pour ne plus entendre doreſnavant de remontrances ſur ce ſujet, je promets de ne donner dans la ſuite aucuns Diſcours de l'A-

ademie, qu'aprés en avoir
étaché les endroits les moins
tereſſans, quand même ce
evroit être une phraſe entie-
. Voici la preuve de l'uſage
ue je ſçay faire des bons con-
ils qu'on me donne.

COMPLIMENT

e l'Academie Françoiſe, à Monſeigneur le Chancelier, par M^r de la Motte, Directeur de cette Compagnie.

MONSEIGNEUR,

C'eſt un nouveau bien-fait

du Roy pour tout son Peuple ;
& pour nous en particulier ,
que vôtre élévation à la pre-
miere dignité du Royaume.

L'Academie s'est affligée ,
elle s'en est fait honneur de-
vant vous, de la retraite im-
prevûë de vôtre Illustre Pre-
decesseur : Nous perdons en
luy un ami des Muses, & qui
regardoit comme une portion
de la Justice, l'appui genereux
qu'il prêtoit aux gens de let-
tres.

Le choix du Roy nous a
consolez, ce choix qu'une rai-
son constante éclaire, & qui
fait

fait toûjours le plus ſolide é-
loge de ceux ſur qui il tombe.
Il nous rend en vous ce que
nous perdons dans le Chan-
celier reſpectable à qui vous
ſuccedez. C'eſt avec joye que
nous vous voyons monter à
une place, d'où nous avons eu
la douleur de le voir deſcendre,
& en admirant en lui cette
pieté receüillie, qui le derobe
au fardeau glorieux des affai-
res, nous admirons en vous
cette religion genereuſe qui
vous dévoüe au travail pour
l'utilité publique.

Vous avez déja lutté avec

ſuccés contre les maux de la guerre dans un Miniſtere pénible, & la difficulté des temps n'a fait que ſervir à vôtre gloire, placé aujourd'huy à la tête de la Juſtice, vous excercez un Miniſtere de Paix, dont tout le Royaume va ſe reſſentir. Songez, Monſeigneur, que les Muſes y doivent avoir leur part. La Paix demande que les lettres fleuriſſent, & la Juſtice veut qu'elles ſoient récompenſées. Nous ne doutons pas que vous ne contiez cete Loy entre celles dont vous devenez l'organe & le ſoûtien, & que depoſitaire de

l'autorité Royale vous ne ſoyez auſſi le Miniſtre de la protection particuliere, dont le Roy nous honore.

Le Mercure s'avance, diſent ceux qui ſont dans l'uſage de le voir tourner d'une certaine façon, & nous n'avons encore vû dans celui-ci, ny Nouvelles, ny Mariages, ny Morts. Que les gens qui ſont plus curieux de ces derniers Articles, que de tout ce qui le précede, ſe contentent maintenant de ce qu'ils vont lire, s'il eſt en mon pouvoir de les contenter : à l'exception du

chapitre des Enigmes, & de quelques autres bagatelles que ceux qui ſe ſouviennent de moy vers la fin du mois, peuvent m'envoyer ; le reſte du Livre va eſtre pour eux, à commencer par l'article des morts.

Barnes Anglois, fameux Grammairien, tres diſtingué parmi les Sçavans, vient de mourir dans ſon Pays ; il a donné une Edition d'Euripide, d'Anacreon & d'Homere, en latin & grec.

Antonio Magliabechi, Bibliothecaire du Grand Duc, Perſonnage tres-ſçavant & tres-extraordinaire, vient de

mourir à Florence, dans sa quatre-vingt-uniéme année. Il avoit de grandes relations avec tous les Sçavans de l'Europe. Par son testament le Public a heritéde sa Bibliotheque, & les Pauvres de son bien.

Martino Poli habile Chimiste de l'Academie des Sciences, mourut le 29. Juillet, pour avoir esté, dit on, trop saigné: sa femme & ses fils étoient arrivez d'Italie la veille de sa mort.

Claude Irson, natif de Riblemont en Picardie, mourut en cette Ville le 24. du mois dernier, âgé de quatre vingt-

seize ans, aprés en avoir employé plus de soixante à enseigner les matieres qui concernent le Commerce & la Banque. Les Lettres Patentes que le Roy luy accorda à Nancy le 25. Septembre 1663. par lesquelles Sa Majesté l'établit seul Juré Teneur de Livres pour l'ordre & la verification de toute sorte de Comptes, les Livres qu'il a mis au jour sur ce sujet, la confiance dont feu Mr Colbert l'honora autrefois pour examiner differens compres de longue discussion, qui regar-

doient les interests du Roy & du Public, font assez connoître la netteté de son esprit, & son habileté dans cette Profession, à laquelle il estoit si universellement porté qu'il la continuoit encore trois semaines avant de mourir. Il y avoit prés de trente années qu'il estoit privé de toutes ses dents, ce qui ne l'empêchoit pas de manger des choses les plus ordinaires.

Mre Joachim Trotti de la Chetardie, Docteur en Theologie, Curé de Saint Sulpice, mourut le 29. Juin à six heu-

res & demie du soir. Il avoit pris possession de cette Cure le 13. Fevrier 1696. & fut nommé à l'Evêché de Poitiers le 15. Avril 1702. mais il ne l'accepta point. Il estoit fils de Charles Trotti de la Chetardie, Ecuyer, Seigneur du Bureau de la Chetardie & de la Guyonnie, & de Charlotte de Nesmond, & arriere-petit-fils de Joseph Trotti, Seigneur de la Chetardie, l'un des Cent Gentilshommes de la Maison du Roy, fait Chevalier de l'Ordre de S. Michel, par Lettres du Roy

Charles IX. le 17. Octobre 1,68. dans un temps que cet Ordre ne se donnoit qu'à la Noblesse. Il estoit cousin germain de feu Joachim Trotti de la Chetardie, Seigneur de Pavieres, Gouverneur de Brisak puis de Landrecies, Brigadier des Armées du Roy, & Inspecteur general d'Infanterie, mort le 24 Juin 1705 ne laissant qu'un fils de son mariage avec Marie Claire-Colette de Berard de Villebreüil, à present femme de Ferdinand-Auguste de Solarre, Comte de Monasterolles, En-

voyé Extraordinaire de Monſeigneur l'Electeur de Baviere en France, & Lieutenant general de ſes Armées, dont elle a auſſi des enfans. Feu M. de la Chetardie, Curé de S. Sulpice, s'eſtoit démis de cette Cure peu de jours avant ſa mort entre les mains de Mr le Cardinal d'Eſtrées, qui, comme Abbé de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez, y nomma Mre Jean-Baptiſte-Joſeph Languet de Gergy, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Vicaire de la même Paroiſſe, qui en prit

poſſeſſion le 21. du même mois de Juin. Ce nouveau Curé eſt frere de Guillaume Languet, Seigneur de Rochefort, Conſeiller au Parlement de Dijon, de Jacques-Vincent Languet, Seigneur de Gergy, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roy, à preſent Envoyé à Florence, de Pierre-Benigne Languet de Montigny, Colonel d'un Regiment de Cuiraſſiers pour M. l'Electeur de Baviere, de Lazare Languet, Religieux de l'Ordre de Ciſteaux, Abbé Regulier de S. Sulpice au Dioceſe de Bellay,

de Jean Joseph Languet de la Villeneuve, Aumônier de feuë Madame la Dauphine derniere morte, Abbé de Goëtmaloen, Grand-Vicaire d'Authun resident à Moulins, & de Therese-Odette Languet, femme de François Rigoley, premier President de la Chambre des Comptes de Dijon, tous enfans de Denis Languet, Seigneur de Rochefort, de Soffre & de Gergy, Procureur general au Parlement de Dijon, & de Marie Robelin, & petits enfans de Mr Languet Secretaire du Roy, sorti d'u-

ne bonne famille originaire du lieu de Viteaux en Bourgogne.

Dame Marie Mollet, veuve de Bernard Martineau, sieur du Pont-Herault, & Roy d'Armes des Ordres du Roy, mourut le 29 Juillet, laissant de son mariage Anne-Françoise Martineau, femme de François-Antoine Ferrand, Maistre des Requestes, & Intendant en Bretagne.

Mre Gabriel d'Orleans Rothelin, Abbé de Nôtre-Dame de Josaphat, au Diocese de Chartres, & Prieur de Gour-

nay, mourut le 31. Juillet. Il estoit grand oncle de Mrs les Marquis, Chevalier & Abbé de Rothelin, & petit-fils de François d'Orleans, Baron de Waranguebec & de Neausle, Chevalier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Longueville son frere, & Gouverneur de la Ville de Verneüil, mort l'an 1600. fils naturel de François d'Orleans, Marquis de Rothelin, & de Françoise Blasset, Dame de Colombieres & du Plessis-Pâté, d'une

Maiſon des plus diſtinguées de Normandie.

Mre Leon de Font le-bon, Chevalier, Comte de Vitrac, ci-devant Lieutenant au Regiment des Gardes Françoiſes, mourut le Aouſt 1714. Il eſtoit d'une bonne nobleſſe de Poitou, & avoit épouſé en 1708. Marie Jeanne Charlotte de Maupeou, fille de Mr d'Ablege, Maiſtre des Requêtes.

Mre Antoine Hardy, Seigneur de S. Georges, Conſeiller au Parlement de Paris, Commiſſaire aux Requeſtes du Pa-

lais, où il avoit esté reçu le 3. Mars 1673. mourut le 5. de ce mois sans alliance. Il estoit fils de François Hardy, Conseiller au Parlement, reçu en 1668. mort aussi sans alliance, & de Marguerite Hardy, femme de François Briçonnet, Seigneur de la Chaussée, Maistre des Comptes à Paris, & fils de Claude Hardy Secretaire du Roy, puis Maistre des Comptes, mort en 1649. & de Suzanne Picot, & petit-fils de Charles Hardy Secretaire du Roy, reçu en 1595. & Tresorier de l'Extraordi-

naire

naire des Guerres en Touraine, mort en 1633. & d'Anne Pingré. Cette famille eſt originaire du lieu d'Angerville-la Gaſte ſur le chemin de Paris à Orleans.

Dame Anne de Maſparault, veuve en premieres nopces d'Adrien d'Arnoul, Seigneur d'Areſcoüet, Lieutenant au Regiment des Gardes Françoiſes, mort en 1672. & en ſecondes de Mre Hubert Durand de Villegagnon, Chevalier, Seigneur d'Ernon en Bourgogne, prés Joigny, Vicomte de Prémartin, & Colo-

nel de Dragons, qu'elle avoit épousé le 4. Mars 1687. mourut le 6. Aoust. Elle estoit fille de Pierre de Masparault, Seigneur de Castelmer & de S. Louis, Colonel de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, & d'Anne Labbé. La famille de Maspa-rault descend de Pierre de Mas-parault, Greffier de la Sénéchaussée de Guyene; elle a donné plusieurs Maistres des Requêtes, des Presidens de la Cour des Aides, & des Conseillers au Parlement. Elle s'est alliée aux familles de Mesmes, Dargou-

ges, de Chabot, de Portail, de la Briffe, & à la Maiſon de Rochechoüart-Montmoreau. Feu Mr de Villegagnon eſtoit fils de Nicolas Durand, Seigneur de Villegagnon, d'Ernon, de Prémartin, & de Bois le-Vicomte, & de Leonore Grimel Groffore, petit-fils de Pierre Durand, Seigneur de Villegagnon, Capitaine dans le Regiment de Picardie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, & d'Eliſabeth Courtin de la Grange, & arriere-petit fils de Lucas Durand, Seigneur

de Ronceaux & de Villegagnon, Conseiller au grand Conseil & President au Presidial de Provins en 1574. puis Maistre des Requestes ordinaire de l'Hostel du Roy en 1585. & de Marie Brusiart-Sillery, ledit Loüis Durand, fils de Philippes Durand, Seigneur de Villegagnon, Avocat au Parlement, puis Lieutenant general à Provins, d'où cette famille est originaire.

Dame Henriette d'Harcourt, femme de Mre Louis-Marie-Victoire de Bethune, & le Comte Bethune, Mestre

de Camp de Cavalerie, est decedée le 6. laissant des enfans. Elle estoit sœur de Mr le Maréchal d'Harcourt, & fille de feu Mr le Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roy, & de Dame Angelique Fabert sa seconde femme. Mr le Comte de Bethune est fils de feu Mr le Marquis de Bethune, Chevalier des Ordres du Roy, & de Dame Louise de la Grange d'Arquin, sœur de la Reine de Pologne, veuve du Roy Jean Sobieski; voyez pour la connoissance de ces deux illustres Maisons,

l'Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt en quatre Volumes infolio du ſieur de la Roque; & l'Hiſtoire de la Maiſon de Bethune en un Volume in folio, par le ſieur André Duchesne; voyez auſſi l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, nouvelle édition.

Mre Charles du Tronchay, Preſtre, Chanoine de la Sainte Chapelle, mourut le 7. Aouſt. Il eſtoit frere de Dame Marie-Eliſabeth du Tronchay, femme de François Mouſnier, Secretaire du Roy, & Reſident pour Sa Majeſté vers les Can-

tons Suiſſes, & fils de Guillaume du Tronchay, Conſeiller au Parlement, & petit-fils de François du Tronchay, Seigneur de Martigné, Secretaire du Roy, & grand Audiancier de France, d'une famille originaire d'Anjou, alliée à celles de Compain, de le Boultz, de Brehault, de l'Iſle, de Huault-Vaires, & à la Maiſon de Pouget, de Nadaillac.

Mre Antoine de la Fontaine- , Chevalier, Seigneur de Villeprielle, Lieutenant de Vaiſſeau, mourut le 15. Il étoit d'une maiſon originaire

de Picardie, distinguée par son ancienneté & par ses alliances, & qui a donné plusieurs Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem & de Malthe, entre autres Pierre de la Fontaine, grand Prieur en France en 1570 & elle a assez de noblesse sans emprunter une origine étrangere en se faisant descendre de la maison de Solara en Piémont, avec laquelle certainement elle n'a rien de commun que les Armes.

Mre Jules de Clerambault, Abbé de S. Taurin d'Evreux au Jard, de S. Surin & de Chartreuve,

Chartreuve, de l'Academie Françoiſe, mourut le 17. Il étoit fils de Philippes de Clerambault Comte de Palluau, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Bailly du Berry, mourut le 24 Juillet 1665. & de Loüiſe-Françoiſe Bouthilier de Chavigny, feu Mr le Marquis de Clerambault, Lieutenant General des Armées du Roy, qui ſe noya à la bataille d'Hocſtet en 1704. étoit auſſi fils de ce Maréchal, & par ſa mort la Maiſon de Clerambault, l'une des plus

ancienne de la Province d'Anjou, eſt entierement finie.

J'ay lû depuis peu quelques-uns des premiers Mercures qu'on ait faits, pour y prendre à proportion de l'obligation que je veux leur avoir, l'Art de paſſer légerement d'une matiére à une autre. J'y ay en effet trouvé des raiſonnemens, qui m'ont quelque fois donnée l'idée de ce que je devois dire; mais ſauf le reſpect que je dois à la memoire du premier Auteur de ce Livre, je n'ay pas encore pû m'accoûtumer à le voir paſſer, de l'article des Mariages à celuy des

Morts, ſans regarder ſon diſcours comme un ſaut qu'il faut faire à l'imagination : La mienne s'eſt effrayée du peril où elle ſe précipitoit immediatement aprés avoir lû le plus agréable chapitre du Mercure, & ſes reflexions faites, elle m'a conſeillé pour dédommager le Lecteur, ennuyé de tant de billets d'enterrement, de ne mettre doreſnavant l'article des Mariages qu'à la ſuite de l'article des Morts.

Le 26. du mois de Juillet dernier, Meſſire Guillaume Alexandre de Galard de

Bearn, Marquis de Braſſac épouſa Damoiſelle Luce Françoiſe de Cotentin de Tourville, fille unique de Mr le Maréchal de Tourville. Le mariage s'eſt fait de l'agrément du Roy & des Princes de ſon Sang qui leur ont fait l'honneur d'en ſigner le Contrat. S. A. S. Madame la Princeſſe, aſſiſta à la celebration du mariage, & Madame la Ducheſſe de Vendoſme mena la Mariée à l'Egliſe. Elle fit enſuite une Feſte digne de ſa grandeur & de ſa magnificence.

La Maiſon de Gallard eſt

une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, descenduë des Comtes de Condomois. Elle a joint par une alliance à son nom & à ses armes, le nom & les armes de la Maison de Bearn : Pierre de Galard de Bearn étoit grand Maistre des Arbalestriers sous Philippe le Bel : plusieurs de ses descendans ont esté Gouverneurs de Xaintonge & d'Angoumois : Jean de Galard de Bearn, Comte de Brassac estoit en 1640. Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Gouverneur de Lorraine, & Am.

baſſadeur du Roy à la Cour de Rome, & Catherine de Sainte Maure ſa femme, Dame d'honneur de la Reine-Mere. La Maiſon de Cotentin de Tourville, eſt auſſi tres-ancienne & tres illuſtre; Cezar de Cotentin, Comte de Tourville, Commandaſt au Siege de la Rochelle, ſous ſon Eminence Mr le Cardinal de Richelieu; il eut de Luce de la Rochefoucault, entr'autres enfans, Anne-Hilarion de Cotentin de Tourville, Chevalier de Malthe, qui par les differentes batailles qu'il avoit

données & gagnées pour le ſervice du Roy, eſt parvenu aux dignitez de Maréchal & Vice-Amiral de France; il a eu de Loüiſe-Françoiſe d'Himbercourt, deux enfans, Loüis Alexandre de Cotentin de Tourville, Colonel d'un Regiment de ſon nom, tué à l'attaque des retranchemens de Denain; & Luce-Françoiſe de Cotentin de Tourville, qui vient d'épouſer Mr le Marquis de Braſſac.

Meſſire Pierre Gilbert de Voiſins, Maiſtre des Requêtes Ordinaire de l'Hoſtel du

Roy, a épouſé le 25. Juillet Damoiſelle de Fieubet, ſœur de Loüis Gaſpard de Fieubet, Conſeiller au Parlement, & fille de Paul de Fieubet, Seigneur de Launac, de Reveillon & de Beauregard, Maiſtre des Requeſtes, & de Dame Angelique Marguerite de Fourcy.

Mr de Voiſins eſt frere de Mr le Comte de Vilaines, Colonel du Regiment de Medoc, & fils de Meſſire Pierre Gilbert, Seigneur de Voiſins, Préſident aux Enqueſtes du Parlement de Paris, & de

Dame Françoise Dongois. Cette famille de Gilbert est ancienne à Paris & descend de Jean Gilbert sieur de Voisins Correcteur des Comptes mort le 5. Janvier 1507. & enterré à S. Severin avec Jeanne Brinou sa femme ; elle s'est alliée aux familles de Bourdin, de Viole, du Prat, de Larcher, &c.

Pour celle de Fieubet elle est originaire de Languedoc, & elle descend d'Arnaud Fieubet qui fut fait Greffier des Etats de Languedoc par la faveur de M. le Connestable

Henry de Montmorency. Elle a donné un Préſident à Mortier & un Premier Préſident au Parlement de Toulouſe & trois Maiſtres des Requeſtes dont l'un eſtoit Chancelier de la Reine mere du Roy, & elle s'eſt alliée aux familles de S. Pol, de Maniban, & Doſſun à Toulouſe, & à celles de Nicolai, de Longuëil & de Caſtille à Paris.

Meſſire Jacques de Monceaux d'Auxi, Marquis d'Auxi, ci devant Capitaine aux Gardes, & Colonel du Regiment Royal Comtois, fils

unique de Meſſire François de Monceaux, créé Marquis d'Auxi, par lettres du mois de Septembre 1687. & de Dame Marie Magdelaine Jubert du Thil, ſorti des anciens Sires, & Bers d'Auxi en Picardie, connus il y a plus de 500. ans, a épouſé le 20^e de ce mois Damoiſelle Marie-Magdelaine de la Grange Trianon, fille du feu Meſſire Loüis Armand de la Grange Trianon, Baron Dupleſſis aux Tournelles, Conſeiller au Grand Conſeil, & de Dame Marguerite Magdelaine Joly

d'Oudeil, & petite fille de Loüis de la Grange Trianon, Seigneur d'Aravilliers, de Nandi de Marconville, Châtelain de Renets en Touraine, & President de la seconde Chambre des Requestes du Palais, & de Dame Marguerite Martineau. Mademoiselle de la Grange Trianon est niece de Messire Charles de la Grange Trianon Abbé de Saint Severe, Chanoine de Nôtre Dame de Paris, & Conseiller Clercau Parlement & de feuë Dame Marguerite de la Grange morte en 1687.

veuve de François de la Tremoille Duc de Noirmontier.

La famille de la Grange eſt une des plus conſiderables de Paris, elle deſcend de Michel de la Grange Seigneur de Trianon, Maiſtre de la Chambre aux deniers, & Prevôt des Marchands de cette Ville dés l'an 1466. & de Guillemette de Longüeil, elle s'eſt alliée aux familles de Boucher, d'Orſay, de Molé, de Bailleul, de Hercis, de Bragelonne, de Fourcy, de Charon, de Menars, &c.

Monſieur le Marquis d'Auxi qui vient de ſe marier, eſt neveu de Meſſire Henri de Monceaux d'Auxi, Comte d'Hanvoille, cy-devant Colonel du Regiment de Dragons qui de ſon mariage avec Dame de Crequy d'Offeu n'a que deux filles, & de Meſſire Jacques de Monceaux d'Auxi, dit Monſieur de la Brüiere cy devant Capitaine dans le Regiment de Champagne qui n'a auſſi que deux filles de ſon mariage avec Dame Marie Anne le Févre ſa femme, Sœur de *M.*

Hardouin le Fevre de Fontenay, cy-devant Gentilhomme de Mr le Marquis de Bonnac, Envoyé Extraordinaire de France, & à present tres-digne *Auteur du nouveau Mercure Galant*; Dame Jeanne de Boufflers Bisayeule de Monsieur le Marquis d'Auxi, étoit grande tante de feu M le Maréchal Duc de Boufflers, & cette Maison d'Auxi s'est alliée à celles de Craon, de Piquigny, de Melun, de la Tremoille, d'Estouteville, d'Enghien, de Rambursés, de Crevecœur, de Quesdes, de Trasigny,

de Saveuſe, de Hanget, de Villiers, l'Iſle-Adam, de la Chaiſe de Vieux Pont, de la Vieuville, d'O, de Tiercelin, de Broſſe, de Breauté, de Rochechoüar, de Saint Simon de Soyecourt & de l'Etendart Bully.

J'ay des amis à Roüen, j'en ay bien plus loin encore, & c'eſt fort bien fait. De tout les côtez on m'envoye Sonnets, Madrigaux, Explications des Enigmes, &c. mais de deux choſes l'une, ou l'eſprit de preſque tous ceux qui me font ces preſents eſt lent

dans

dans ſes productions, ou je me preſſe trop de faire imprimer mon Livre ; ſauf maintenant à examiner s'ils ont raiſon, & ſi j'ay tort. Le mois n'a que trente jours, il n'en faut que huit au plus pour envoyer le Mercure au bout du Royaume ; il m'en faut vingt au moins pour le compoſer, le reſte eſt à la diſcretion des Imprimeurs & des Relieurs qu'on ne gouverne pas comme on veut ; & ce que je me reſerve en blanc, eſt indiſpenſablement conſacré aux dernieres Nouvelles.

Tous ceux qui me liſent ont quatorze jours pour me faire part de leurs ouvrages, à quelque diſtance qu'ils ſoient de Paris ; cependant ils attendent les quatre derniers jours du mois pour m'accabler de Lettres perduës pour eux, & inutiles pour moy, à moins que ce qui ne ſert pas un mois, ne puiſſe eſtre employé pour l'autre. Ainſi leur negligence & mon exactitude me privent du moyen de leur faire plaiſir. J'étois occupé de cette reflexion, lorſque j'ay receu de mon amy de Roüen cet en-

voy sur les Enigmes du mois passé.

Les Cizeaux & la Teste.

De vos Enigmes de Juillet
Nous dévoilent tout le se-
cret.
Je suis le Mitoyen de l'An-
ge & de la Beste,
Je suis aussi de tout mon
cœur
Et vostre amy Mercure,
& vostre serviteur.

Les noms de ceux qui les ont deviné, ſont le Spirituel Hibou, Andromede & Phinée, Urgande la déconnuë, le genereux Roland, Adonis & Venus, le Talon d'Achille, le diſeur d'Horoſcope, l'Aſne d'Apulée, Anubis & Mundus, la grande Salle du Palais, l'Amant perdu, l'Amante affligée, la groſſe Bourgeoiſe, & ſon amy du Clos, la Haye de S. Servant, le Porte-feuille de l'Hoſtel des ſix Moineaux, & le beau Muſulman. M. l'Abbé Girard, Loüis Barthelem Leon Bouthilier de Chavigny &

son A. de saint Cyr. L'incomparable beauté de la ruë Saint Germain.

J'allois essayer de me rompre encore la tête pour forger des Enigmes à ma mode, cela veut dire sans vanité, des Enigmes assez mauvaises, lorsqu'un Gascon qui a beaucoup d'esprit m'en a apporté deux. Je luy ay demandé si elles étoient nouvelles, il me l'a juré de si bonne grace, que je n'ay pû luy refuser la satisfaction de le croire. Au reste, quand j'y serois trompé, je m'en lave les mains, & je pen-

ſe qu'on ne ſeroit pas en droit de me reprocher rien là-deſſus, puiſqu'il n'y a pas encore quatre mois que je n'avois jamais ni lû ni fait d'Enigmes. Voicy à bon compte celles du Gaſcon.

ENIGMES.

Dans une priſon claire & noire
Je me promene inceſſamment,
Pour peu qu'on veüille en croire

Ceux qui n'aiment que
mon tourment:
Je suis faite à force de
coups,
Et pendant que je vis,
mon sort n'est pas plus
doux.

AUTRE.

La voix mourante me fait
naistre,
Et puis me dissipe aussi tost,
Je ne suis rien, mais bien
plustost

J'empêche quelque chose d'estre.

On ne me voit pas, je ne dis mot,

Aux yeux je ne sçaurois paroistre,

Par moy l'on ne peut reconnoistre

L'habile homme d'avec le sot.

Ce n'est pas moy qui persuade,

J'suis propre pour un malade,

J'fais les jours, j'aime les nuits.

Qui

Qui suis-je ? esprits que
l'on admire,
Je ne suis pas ce que je suis.
Si j'ay pouvoir de vous le
dire.

Je tiendray avec le temps toutes les paroles que j'ay données, & l'on verra au bout du compte que je n'ay rien promis dont je ne tâche de m'acquitter tous les jours de mieux en mieux.

La guerre qui paroît encore tres allumée entre les Princes du Nord, le Siege de Barcelone qui est à la veille d'avoir

un ſort pareil à la malheureuſe Ville de Numance, ou plûtôt à celle de *Cativa* ſa voiſine, la mort preſque imprevûë de la Reine de la Grande Bretagne, & la celebre aſſemblée de Baden preſentent maintenant aux yeux de toute l'Europe un Tableau ſi chargé d'actions & de conjectures, que je penſe qu'il n'eſt permis d'entreprendre le détail de tant de grands évenements, que dans les termes & dans le ſtile conſacrez à la majeſté de l'Hiſtoire.

Je ne doute point qu'on ne

traite ce projet au moins de temerité, & qu'on ne me renvoye à l'Apologie du Bœuf & de la Grenoüille, tant que dureront les préjugez *obligeants* que cinq ou six personnes ont soin de répandre dans le monde, contre le nouveau Mercure; mais ce qui m'étonne, c'est que les gens qui les connoissent, & qui les entendent tous les jours declamer contre moi, puissent s'en rapporter quelques fois à de tels connoisseurs.

Je prie le Public de me pardonner cette petite digression,

& tous les honnêtes gens qu
ne cherchent qu'à s'amuſer d
mon Livre, de me prêter, au
tant qu'ils me croiront capa
ble d'en profiter, leurs ſecour
& leurs conſeils, pour m'ai
der à le rendre meilleur.

Il y a ſi peu de ſuite dan
toutes les Nouvelles manuſ
crittes & imprimées, ſur ce qu
concerne les affaires de la Po
logne, du Dannemark, de l
Moſcovie, de la Suede, & d
la Hongrie, que j'oſe avance
que les perſonnes qui ont été
les plus ſoigneuſes de s'inſ
truire à fond, de ces grands

démêlez, où les Turcs ont eu au moins autant de part, que ceux qui y ont paru plus interessez qu'eux, n'en pourroient aujourd'huy raisonner que tres-superficiellement. J'excepte neanmoins de ce nombre, ces hommes éclairez, que leur esprit & les grandes places qu'ils occupent, mettent indispensablement au fait de toutes les affaires de l'Europe: Et j'ajoûte que ceux même qui travaillent à l'Histoire de ces Guerres fameuses que le sort a remplies depuis douze ou treize ans de tant de révolutions

embrouillées, ne nous apprendroient peut-estre rien, au delà de ces grands évenements que personne n'oublie.

Si je n'avois pas lû une infinité de Lettres, de Memoires particuliers, & de Manifestes sur ces affaires, & si je n'en avois pas appris & retenu un grand nombre de circonstances, je me contenterois de donner chaque mois, en veritable Auteur de Mercure Galant, des recits de Guerre, de Paix, de Morts & de Mariages des Pays dont toutes les semaines les Gazettes entretiennent

le Public. Mais il faut que mes Superieurs approuvent mon dessein, avant que je songe à l'executer; s'ils l'approuvent, je reprendray pour la satisfaction des Lecteurs, les choses dés leur origine; je les diviseray par Chapitre, & je les distribueray dans chaque Mercure succintement & historiquement. Ainsi avant de rien dire des Nouvelles du mois, je mettray à la teste de chaque Article des lieux, dont je parleray, un Article separé dont les circonstances exactes & chronologiques serviront à

mettre insensiblement le Lecteur au fait des affaires des principales Cours de l'Europe. Je feray peu de raisonnemens Politiques ; je ne raconteray que des évenements veritables, où je n'interesseray jamais ni la gloire, ni la réputation de Personne ; & enfin on verra au premier d'Octobre, si ce projet est authorisé. Je ne donneray en attendant, pour Nouvelles, que des Extraits des Lettres que j'ay reçûes.

On écrit de Hambourg le 30. Juillet que les Lettres de Suede ne font aucune men-

tion de ce Combat Naval dont on parle depuis long-temps Elles marquent au contraire que les deux Flotes n'avoient encore pû ſe joindre, & que celle de Suede ſe renforçoit de jour en jour, par les Baſtiments qui la venoient joindre, enſorte qu'elle eſtoit beaucoup ſuperieure à celle des Moſcovites.

Le Roy de Dannemark eſt encore occupé à faire la revûë de ſes Troupes qui ne pourront eſtre aſſemblez que dans le quinze du mois prochain: Comme la ſaiſon s'avance, on

ne croit pas qu'il puisse faire de grands progrez cette Campagne. Il doit cependant l'ouvrir par l'attaque de l'Isle d'Higelant ; & pour cette expedition, il fait embarquer de l'Artillerie, des Bombes & des Mortiers. Cette Isle est de difficile accez, d'autant que pour en approcher, il faut passer entre des écuëils dangereux, & que d'ailleurs le passage en est deffendu par des Forts tres-escarpez.

On écrit de Stralzund que le General Duker a sous cette Place un Corps de 9. à 10. mil

hommes auſquels le Commandant de Wiſmar joindra trois mil hommes en cas de beſoin. Mais il ne feta point de mouvement que les Danois ne ſoient attachez à quelque entrepriſe.

Le Roy Auguſte qui partit de Dreſde le 13. pour retourner en Pologne, dépêcha le jour de devant ſon départ, divers Courriers. Celuy qu'il a envoyé au Roy de Dannemark a eſté enlevé dans le Mekelbourg par un Parti de la Garniſon de Wiſmar qui l'a mené au Commandant de

cette Place, & les depêches ont esté envoyez à la Regence de Suede.

Extrait d'une Lettre de la Haye du 8. Aouſt.

Suivant les avis que nous avons de Baden, les Conferences s'y continuent avec ſuccez. Tout ce qui concerne les deux Electeurs touchant la reſtitution de leurs Etats, avec leurs meubles, bijoux, pierreries, argent, artillerie, & autres munitions de guerre, & de bouche, eſt reglé. On

n'y attendoit plus que l'arrivée du Prince Eugene & du Maréchal de Villars, pour mettre la derniere main à la Paix.

On voit icy depuis quelques jours des Gardes du Corps du Roy de Prusse, ce qui donne lieu au bruit qui court, que ce Prince est icy *incognito*, & qu'il se trouva à l'Assemblée des Etats Generaux qui se tint ces jours passez, & qui dura fort avant dans la nuit.

L'armement de Vaisseaux qu'on fait en plusieurs de nos Ports est pour aller à la Mer

du Sud ; ils ont receu leurs expeditions de l'Amirauté, & doivent partir inceſſamment.

Le Prince de Saxe n'eſt pas encore arrivé dans cette Ville. On écrit qu'il a retardé ſon voyage ſur l'avis qu'il a eu de l'arrivée du Roy Staniſlas à la Principauté des deux Ponts.

De Vienne le 4. Aouſt.

Le jour du depart du Prince Eugene pour Baden, n'eſt pas encore fixé, il aſſiſte ſouvent aux Conſeils ſecrets, qui ſe tiennent à l'arrivée des Exprés

qui viennent de Baden : mais le resultat n'en est point rendu publique.

Les Princes Protestants ont envoyé leurs griefs à l'Empereur, mais il les a renvoyez à la Diete On dit que tout ce qui regarde les deux Electeurs est fini, & qu'il ne reste plus qu'à decider des pretentions des Princes d'Italie, ainsi on compte que tout sera terminé le mois prochain.

On ne sçait pas bien encore quelle route prendra le Roy de Suede. Suivant les dernieres nouvelles qu'on en a euës, il

estoit encore a Demir-Toca, attendant les ordres & de l'argent du Grand Seigneur, pour se mettre en marche.

Comme les Turcs font avancer des troupes du costé de Belgrade, pour y camper, l'Empereur a envoyé des ordres en Italie, pour en faire revenir quatre Regimens d'Infanterie, cinq de Cavalerie & deux de Dragons, pour les envoyer en Hongrie, où on pretend avoir à tout évenement, 40. ou 50000 hommes, non compris les garnisons, dans le mois de Septembre

tembre prochain, auquel tems l'Empereur doit aller à Preſ-bourg.

De Perpignan, le 2.

Nous venons d'apprendre du Camp de Barcelone, les nouvelles ſuivantes. Le 30 du paſſé, Monſieur le Mareſchal de Berwick voyant qu'une partie des deffenſes des aſſie-gez eſtoit ruinée par nos bat-teries, reſolut de faire atta-quer le Chemin couvert : on l'emporta ſans aucunes reſiſ-tances. Ceux qui le deffen-

doient prirent la fuite au premier mouvement que nos troupes firent, & on s'y logea ſans peine. Ils parurent le lendemain le long du foſſé, dans le deſſein de le reprendre : on y vit meſme à leur teſte quantité de Moynes & de Capucins qui les exhortoient à faire bien leur devoir. Cependant loin d'oſer rien entreprendre, ils rentrerent promptement dans leur Ville. On travaille à eſtablir des batteries ſur la Contreſcarpe, pour battre en bréche le Corps de la place : la grande Courtine

eſt preſque toute ruinée : le Mineur eſt attaché à un des Baſtions de l'attaque : celuy de Sainte Claire eſt tout ouvert, & on fait eſtat que le 8. ou le 10. pour le plus tard, on pourra donner l'aſſaut general à la place. Cette lettre adjouſte que les aſſiegez qui ne ſçavent ny ſe deffendre ny ſe rendre, perſiſtent toûjours dans leur obſtination, & qu'ils travaillent à faire derriere la bréche un grand retranchement avec un foſſé profond, qui comprend tout le fond de l'attaque.

ETAT

Des Brigades des Troupes Françoises qui doivent estre au Camp, devant Barcelone, depuis le 21. Juillet.

Mrs DE BALINCOURT.

Brigades.	*Bataillons.*
Normandie.	3.
Artois.	2.
Lamarche.	2.
	7.

ROISSY.

Audetot.	1.

Bombardiers.	1.
La Couronne.	2.

4.

DALBA.

Talleran.	1.
Danois.	1.
Royal Artillerie.	1.
Auvergne.	2.

5.

SANSAY.

La Marine.	3.
Beauvoisis.	2.
Sanlay.	2.

7.

NONAN.

Anjou.	2.
Medoc.	2.
Provence.	2.
Bassigny.	2.
	8.

SAUVEBEUF.

La Reine.	3.
Ponthieu.	2.
Blesois.	2.
	7.

CURTY.

Orleans.	2.

Quercy. 2.
L'Isle de France. 2.

6.

COURTEN.

Castellas. 3.
Courten. 3.

6.
50. Bat.

Une Lettre de Tarragone du 28. du passé, marque que le Marquis de Thouy qui commande dans le District de cette place, ayant joint le Marquis del Pual, qui avoit sept à huit cent Rebelles, l'a-

voit attaqué & entierement defait, & que meſme il avoit eu peine à ſe ſauver à Cardonne avec environ trente hommes de ſes troupes.

Extrait de deux lettres d'Utrecht du 13. & du 14. Aouſt.

Mylord Strafford eſt venu icy pour preſſer les Plenipotentiaires d'Eſpagne & de Portugal à faire la Paix. Ceux de Portugal ont répondu qu'à l'arrivée du Comte de Ribeyra à Madrid, on luy avoit fait quelques propoſitions, ſur quoy

quoy ce Ministre avoit depeſché à Lisbonne un Courrier dont on attendoit la réponſe. Les Miniſtres d'Eſpagne répondirent de leur coſté qu'ils attendoient leurs inſtructions.

Ce matin 14. Mylord Straford a receu par un Extraordinaire une Lettre de Mylord Bromley Secretaire d'Eſtat de la Reine d'Angleterre, par laquelle il luy mande que la Reine ayant euë une attaque d'apoplexie, elle avoit été deux heures ſans connoiſſance, & revenuë à force de remedes, elle avoit eu le temps de ſi-

gner la Patente de Grand Tre-
ſorier, de laquelle Mylord
Arlay Comte d'Oxfort avoit
fait ſa demiſſion de l'ordre de
la Reine ſix jours auparavant,
en faveur du Duc de Scherſ-
bury. Mylord Bromlay a-
jouſte que le Conſeil d'Eſtat,
Nemine Contradicente, avoit
depeſché un courier à l'Elec-
teur d'Hanover avec ces nou-
velles, le priant de paſſer in-
ceſſamment en Angleterre,
& qu'on avoit envoyé une Eſ-
cadre de Vaiſſeaux de guerre
pour l'y tranſporter. Mylord
Straffort avoit ordre de com-

muniquer ces nouvelles aux Etats Generaux, & de les exhorter en vertu des traitez faits avec la Hollande, à mettre l'Electeur d'Hanover en possession de la Couronne d'Angleterre. La maniere dont le Secretaire d'Estat écrit, fait voir qu'on estt hors d'esperance pour la santé de la Reine. Les lettres de Londres du 13. confirmerent aussi tost cette nouvelle à Paris, où on a apprit le 15. que le 9 la Reine fut incommodée, que le 10. au matin elle eut une attaque d'apoplexie si violente, que

pendant plusieurs heures on la crut morte, qu'elle en revint neantmoins : mais qu'elle retomba & mourut le 12. entre sept & huit heures du matin. Le mesme jour à deux heures aprés midy, on proclama dans les lieux ordinaires avec de grandes ceremonies & sans aucun trouble l'Electeur d'Hanover, Roy de la Grande Bretagne, & le Parlement s'ajourna au lendemain.

Extrait d'une Lettre de Caditz du 15. Juillet.

Les Saltins continuent à

croiser dans nos Mers : ils attaquent encore les Vaisseaux Anglois, nonobstant qu'on nous ait assuré que le Roy de Maroc avoit renouvellé la Paix avec les Anglois. Ils poursuivirent le 10. jusques sous le canon de nostre Mole deux Bastiments Marchands de cette Nation qui alloient dans la Mediterrannée, où ils prirent le 12. un gros Navire Portugais : mais comme ils l'amenoient, ils furent rencontrez par les deux Vaisseaux de guerre que le Roy de Portugal a fait sortir pour leur aller

donner la chasse & pour éviter une action, quoy qu'ils fussent quatre Bastiments, ils abandonnerent leurs prises & se sauverent en faisant force de voile, & emmenerent les équipages qu'ils avoient fait entrer sur leurs bords.

On a jamais veuë tant de Bastiments Anglois & Hollandois qu'il y en a dans nostre Port presentement tous chargez de diverses marchandises. A l'égard des Portugais, ils n'y ont accez que pour se mettre à l'abri des gros temps & des Corsaires. On desarme des

Vaisseaux qui sont revenus de la Mediterrannée, & on arme deux Fregates, sans qu'on dise à quoy on les destine.

Il arrive presque tous les jours icy des soldats Anglois de la garnison de Gibraltar, lesquels quittent le service, parce qu'ils ne sont pas payez.

A Strasbourg le 30. du passé. On a icy à vil prix le bled de nos magazins, par rapport à la recolte abondante de cette année, on n'en garde seulement que pour la garnison.

Nous apprenons de Baden du 25. que les Conferences

s'y continuënt avec succez, & tout ce qu'on n'en dit, n'est que par conjecture, ce qui donne de l'occupation aux Ministres des Princes Protestants, qui n'oublient rien pour faire mettre à neant le traité de Riswich. L'Envoyé du Roy de Sicile se donne aussi de grands mouvements, pour que le Roy son Maistre soit compris dans le traité, quant à ce qui regarde son different avec l'Empereur: mais les Plenipotentiaires de Sa Majesté Imperiale disent qu'ils n'ont point d'ordre d'entrer en matiere là dess.

ſus ; & que comme tout eſt reglé pour ce qui regarde les deux Electeurs, on ne doute point que les Conferences ne prennent fin dans le mois prochain.

On mande de Bruxelles, que le 29. au ſoir la Tour neuve qu'on avoit élevée ſur l'Egliſe de S. Nicolas, & où on avoit rétabli le carillon, tomba inopinement, qu'elle cauſa un grand dommage aux maiſons voiſines, & tua beaucoup de monde.

On apprend des 2. Ponts que le Roy Staniſlas y attendoit

la Reine son espouse, qui étoit partie de Suede pour le venir joindre, & qu'il avoit renvoyé le Palatin Poviouſtouski au Roy de Suede qui eſtoit en Turquie au mois de Juin dernier, pour le remercier de la retraitte qu'il luy a donné dans ſes Eſtats des deux Ponts.

A S. Lucar de Carrameda, le 15. Juillet.

Il eſt arrivé icy il y a huit jours un grand malheur. Vous ſçavez que dans la pluſpart des Convents d'Andalouſie, les

Moines vendent de la viande, ce qui eſt fruſtrer les droits du Roy Catholique, & de preſque tout le reſte il en arrive la même choſe. Le Gouverneur nommé Don Alonzo Jacinco Velardo, homme fort zelé pour le ſervice, ayant ſçu qu'au Convent des Auguſtins on la vendoit auſſi publique qu'à la Boucherie, avoit envoyé dire pluſieurs fois au Prieur de s'abſtenir de cela, qu'autrement il ſeroit obligé d'y mettre luy-même ordre. Les Moines ſe ſouciant fort peu des menaces du Gou-

verneur, continuoient toûjours d'en vendre. Le Fermier des *Millionnes* voyant cela, fit poſter des Miniſtres de la rentre aux environs du Convent, pour reconnoiſtre tous ceux qui en ſortiroient: On viſita un garçon, auquel on trouva deux livres de viande. Les Miniſtres l'arrêtoient, & le menoient en priſon, lorſqu'un Moine qui étoit à la porte du Convent, courut aprés eux pour faire relâcher ce garçon, à quoy ils reſiſterent. Ce Moine irrité de voir que ces Miniſtres n'avoient point

de deference pour luy, commença à les maltraiter de paroles & de voïes de fait. Un des Ministres se voyant outragé de la sorte, tira un coup de pistolet au Moine, & luy cassa la cuisse, dont il est mort trois jours après. Les Ministres prirent la fuite pour se refugier dans quelque Eglise; mais on ne voulut point les recevoir. Le lendemain un Moine du même Convent, parent du mort, voyant que le Gouverneur ne faisoit point de diligences pour le châtier, s'en fut chez luy, & demanda à luy parler,

la Garde le laissa entrer, & dés qu'il fut dans la chambre où étoit le Gouverneur, il tira de sa manche un pistolet, dont il lui lâcha le coup à bout portant dans l'estomach. Cet Officier se sentant blessé, voulut courir aprés le meurtrier, mais il tomba. Le Moine tira un autre pistolet de l'autre manche, passa à travers la Garde, & se refugia dans un Convent, d'où il décampa ensuite. Le Gouverneur n'est pas mort encore; mais on compte qu'il n'en échappera pas, car il a perdu la parole depuis trois jours.

De Marseille.

On a donné dans cette Ville pendant le mois de Juillet plusieurs festes à la Reine de Pologne, la Princesse Sobieski sa petite fille a fort brillé dans tous les bals qui se sont donnez chez M. le Bailli de la Palaitrie Chef d Escadre des Galeres, & chez M. Arnoult, Intendant de la Marine. Le Comte de Bausset a eu l'honneur de danser avec la Princesse, & le Marquis de la Bruyere Jarente Syndic de la No-

bleſſe & ancien Procureur du païs s'y eſt fort diſtingué. Il a eu pluſieurs Audiances particulieres de Sa Majeſté dont elle a paruë fort contente. C'eſt un Gentilhomme qui a beaucoup d'eſprit & une parfaite connoiſſance des interêts des Princes.

On mande auſſi que le Vice-Legat d'Avignon a envoyé un ordre à ce Marquis de ſe rendre à ſon gouvernement de Sorgues dans le Comtat d'Avignon pour y recevoir la Reine lorſqu'elle y paſſera. Il y a déja envoyé beaucoup

de

de meubles, & plusieurs bal-
ots de ce qui peut estre neces-
saire.

On écrit du même endroit que les eaux de Montfrin deviennent tous les jours en plus grande réputation. Le sieur Montanier, Docteur en Medecine, s'est appliqué particulierement à en connoistre toute la vertu, & a découvert qu'elles étoient excellentes pour ceux qui sont étiques. En effet, Messieurs les Marquis de Razac & le Baron de Tournefort, Capitaines de Galeres, qui étoient tombez dans une

fecherelle qui faiſoit appre-hender leur perte, en ſont revenus en parfaite ſanté, & reprennent tous les jours leur premier embonpoint. Cet effet merveilleux a ſi fort augmenté la reputation de ces eaux, qu'une infinité de perſonnes de Provence & de Dauphiné y accourent.

Suite des Nouvelles de Paris.

L'Edit du Roy qui appelle à la ſucceſſion de la Couronne M. le Duc du Maine, & M. le Comte de Toulouſe &

leurs descendans masles, au deffaut de tous les Princes du Sang Royal, & qui ordonne qu'ils joüiront des mêmes rangs, honneurs, & préséances que lesdits Princes du Sang, aprés tous lesdits Princes, fut presenté le deux de ce mois au Parlement, M. le Duc d'Enguien, M. le Prince de Conty, M. le Duc du Maine, & M. le Comte de Toulouse s'estants rendus au Palais. Les Pairs qui s'y trouverent, furent : L'Archevêque Duc de Reims, l'Evêque Comte de Noyon, Ecclesiastiques : le Duc d'Uzés,

le Duc de Sully, le Duc de S. Simon, le Duc de la Force, le Duc de Rohan, le Duc de Luxembourg, le Duc d'Estrées, le Duc de Grammont, le Duc Mazarin, le Duc de Tresmes, le Duc de Noailles, le Duc de Charost, le Duc d'Albret, le Duc de Chaulnes, le Duc de Villars, & le Duc Dantin.

M. de Mesmes, Premier Président ayant expliqué les intentions du Roy, M. Joly de Fleury, Avocat General, presenta l'Edit de Sa Majesté, qui fut lû : les Chambres assemblées, l'Arrest d'enregis-

trement fut enſuite prononcé ſuivant les concluſions du Procureur General.

M. le Maréchal de Villars partit le 21. de ſa Terre de Veaux, alla coucher à Troyes, & le 22. à Langres, d'où il alla continuer ſa route vers Baden. Le Prince Eugene doit arriver en même temps, & on croit que dans huit ou dix jours ils auront terminé tout ce qui reſte à regler.

Les Lettres du Camp devant Barcelonne du 7. portent que le 3. les Aſſiegez enlevérent quatre Mineurs Eſpagnols

& en tuerent deux par la faute de ceux qui les soutenoient, & qui s'estoient posté trop loin. Aprés midy 400. hommes sortirent pour enlever les Mineurs François du Bastion de la Porte Neuve, & ils firent marcher devant eux soixante & dix hommes ; mais ils furent tous tuez par les Grenadiers, excepté un qu'ils firent prisonnier. Le 4. on avança une partie des Batteries. Le 5. mil hommes firent une sortie du costé des Capucins, & surprirent une Redoute où il y avoit 30. hommes, dont

dix-huit furent tuez ; on y accourut, on les repoussa, & on en tua un grand nombre, sans autre perte que de deux Soldats tuez. Le 6. une Batterie de dix Canons tira tout le jour contre le Bastion de Sainte Claire. Le 7. quatre autres Batteries tirerent de fort prés.

Monsieur Dupuys Vauban reçût un coup de Mousquet audessous de l'épaule qui sort à costé de la mammelle, mais sans danger, parce qu'il n'y a aucune fraction, & qu'il n'entre pas dans la capacité. On devoit le 11. ou le 12. faire

joüer les Mines, & donner l'assaut pour se loger sur la brêche où l'on menera du Canon afin de ruiner les Retranchements.

Les Barcelonnois firent le 30. répandre un écrit dans la Catalogne pour exhorter tous les peuples à les secourir dans le danger où ils sont, & d'aller joindre Armangol l'un de leurs Chefs qui tient la Campagne: plusieurs lieux ont envoyez cet écrit & les ordres d'Armangol à nos Generaux; d'autres l'alloient joindre vers Ostaleric.

Les

Les Lettres de Londres du vingt de ce mois portent que tout y estoit fort tranquille, ainsi que dans toute la Grande Bretagne, où jusques alors il n'y avoit pas eu le moindre mouvement. La Regence continuoit à donner les ordres, au dedans & au dehors ; elle est composée des Regents nommez par le Parlement, qui sont, l'Archevêque de Cantorbery, le Duc de Bukinhan Président du Conseil, le Grand Tresorier, le Chancelier & Garde des Sceaux, Pierre le Lord, Chef de Justice parti-

culier, & le Comte de Straf-fort premier Commissaire de l'Amirauté.

Le Duc de Hanower en avoit ajouté dix neuf autres par des Listes écrites de sa main qu'il avoit envoïez à l'Archevêque de Cantorbery, au Chancelier, & au sieur Creyemberg son Résident. Le Duc Schresbury que la feuë Reine declara le 10. Grand Tresorier, prit le 2. possession de cette Charge, & commença à en faire la fonction; comme la Loterie de quatorze cens mil livres Sterlin ne se rem-

plissoit pas, les 26. Regents y ont souscrit pour des grandes sommes, & on croit que le reste sera bientôt remply par la Banque Royale, & par les Marchands. Le 16. le Chancelier fit au nom des Regents un Discours aux deux Chambres du Parlement pour leurs recommander l'union & la fidelité pour le nouveau Roy Georges, & il exhorta les Communes à suppléer aux Subsides qui cessoient par le decés de la Reine, ce qu'elles accorderent le même jour.

Il y a environ un mois que

quatre ou cinq de Messieurs les Mousquetaires ayant esté à la chasse, sur la Terre de Champ qui appartient à M. de Bourvallais, son Concierge alla les prier de se retirer, à moins qu'ils n'eussent permission de luy de chasser. En ayant esté averty, il en porta sa plainte à M. le Marquis de Vains qui commande la Compagnie : depuis, ayant appris que l'on avoit répandu dans le Public qu'il avoit dit qu'il les avoit fait desarmer, il a cru devoir aller à l'Hostel des Mousquetaires, lorsque la Compagnie

feroit assemblée, certifier que ces bruits estoient faux, ce qu'il a fait en termes fort honnestes, dont M. le Marquis de Vains, Messieurs les Officiers & la Compagnie ont esté tres-satisfaits.

Le premier Dimanche de ce mois la Feste de Nostre-Dame de la Mercy fut solemnisée dans l'Eglise de son Ordre au Marais prés l'Hostel de Soubize. La grande Messe y fut chantée en plein-chant & au goût Italien, & Madame la Princesse de Rohan y rendit le Pain-Beni qui fut presenté

pour elle par ſon Aumônier. Il y en eut quatre ornez de Cierges & de Banderolles, precedez des Suiſſes de ſa Maiſon, des Timballes, des Trompettes des Gendarmes de la Garde, & autres de la Maiſon du Roy. Le Sermon fut prononcé, avant les Vêpres, par M. l'Abbé le Paige, Docteur de Sorbonne. Il fit connoiſtre d'une maniere fort éloquente la grandeur & la qualité de l'Ordre de la Mercy dans ſon établiſſement, & ſa charité dans le quatriéme vœu que ces Religieux font de reſter en

ôtage pour la redemption des Captifs. Les Vespres furent suivies d'une Procession dont la magnificence, l'ordre & la pieté firent une des plus belles ceremonie que leur Eglise ait celebré.

Messire Loüis de Bouchez, Chevalier, Seigneur, Comte de Montsoreau, Marquis de Souches, & du Belley, Baron d'Abondant, Lieutenant General des Armées du Roy, prêta serment de fidelité entre les mains du Roy, de la Charge de Grand Prevost, le jour de la Feste du Roy, dont il est filleul.

Son pere Loüis-François de Bouchez exerçât cette Charge avec dignité pendant 48. ou 49. ans. Il avoit esté reçu en survivance de cette Charge de Jean de Bouchez, ayeul de Loüis, qu'il avoit eu de M. le Maréchal d'Hoquincourt.

Monsieur le Marquis de Lignerac, Brigadier des Armées du Roy, a esté pourveu de la Charge de Lieutenant General de la Province du Haut Auvergne, dont il a prêté le serment entre les mains de Sa Majesté. Le premier de

ce mois, il a esté aussi pourveu de celle de Grand Bailly du Haut Auvergne, dont il doit prêter serment au Parlement.

PRESERVATIF Specifique,

Contre toutes les Maladies malignes & pestilentielles, tant pour les hommes que pour les animaux, de la composition de M. le premier Medecin, executé par les Apoticaires du Roy, par ordre de M. le Controlleur General des Finances.

Ce remede est souverain

dans toutes les Maladies ſoupçonnées de malignité, même dans les dévoyemens, diſſenteries, vomiſſemens, douleurs & foibleſſes d'eſtomach.

Il eſt auſſi excellent dans toutes les fiévres intermittentes, pris à l'entrée du friſſon.

Ce remede ſe prend ſeul à la pointe d'un couteau, ou enveloppé dans du pain à chanter, beuvant un peu de vin par deſſus ou du boüillon; ou delayé dans le vin, ou dans les eaux Cordiales, ou dans d'autres liqueurs comme ptiſanne, &c.

La dose ordinaire pour les petits enfans, est de la grosseur d'un pois; aux moyens âges, de la grosseur d'une noisette, & aux grandes personnes de la grosseur d'une petite noix.

On peut augmenter la dose dans les occasions pressantes, & en prendre même deux fois par jour.

Cet antidote est aussi excellent contre les morsures de Bestes venimeuses.

On le donne avec succés dans les Maladies des animaux, delayé dans le vin ou dans l'Eau-de-vie, *&c.*

La dole pour un cheval, eſt d'une once & demie, & autant pour les bœufs & vaches; pour les chevres, demie once, & pour les moutons, trois gros.

Quand l'animal eſt preſſé de ſon mal, on peut luy en donner deux fois par jour, & une fois ſeulement par précaution, & continuer ſix ou ſept jours.

Il ne faut pas attendre que l'on ſoit malade, il faut en faire prendre dés que l'on s'apperçoit que les animaux ſont dégoûtez, & deviennent triſtes, ou qu'ils ont eſté en mauvais air.

Il faut obſerver, autant qu'on ſe pourra, que cet entidote ſoit toûjours dans un lieu qui ne ſoit ni trop chaud ni trop humide, & moyennant cette précaution il conſervera toutes ſes vertus ſpecifiques pendant pluſieurs années.

On ſçaura chez M. le Controlleur General des Finances, & chez Mrs les Intendans de Paris & des Provinces, où ce remede ſe diſtribuëra. Les Pauvres ne l'acheteront point, & les Riches le payeront.

A MADAME V.**

Par M^r. M. en luy envoyant un Bouquet de Fleurs artificielles fait avec des Plumes.

BOUQUET.

La jeune Flore est en courroux,
Belle Lisette, contre vous:
De ses jardins elle ferme la porte;
Et même Pomone aujourd'huy

Me refuſe ſon plus beau
fruit,
Que le grand Diable *les*
emporte:
Jamais ne leur feray la
cour,
J'aime bien mieux le Dieu
d'amour,
C'eſt un vivant que j'ac-
coutume
A bien faire le poliçon;
Il vit avec moy ſans façon,
En badinant je luy tire une
plume,
Et de cette plume j'ay fait,
Belle Liſette, ce Bouquet

J'ay reçû de M. Hemart de Sens, l'Ode qui ſuit, elle me paroît belle ; mais cela ne ſuffit pas pour ceux qui connoiſſent mieux que moy, les beautez de la Langue Latine, leur affaire eſt d'en juger, & la mienne de ſonger à leur donner quelques fois des choſes qui puiſſent leur plaire.

PROPACE. ODE.

JAM ſatis noſtras tremefecit Urbes

Impii

Impii Martis furor: in
remotas
Exeat Gentes; redeant &
almæ
Fœdera Pacis.
Rumpat obtusos gene-
rosus enses
Gallus, & campos Equites
relinquant,
Milites cedant; vigeatque
pleno
Copia cornu.
Audior! durum fugat
ipse Martem
Jupiter; pulchræ micat

ecce cœlo
Iridis vultus, varioſque
veſtit
Illa colores.
Huc ades, Virgo: ſi-
luit tubarum
Clangor, & Belli cecidit
tumultus;
Te vocant omnes, proce-
res, ſeneſque, &
Læta juventus.
Tu fugas nupes, cele-
reſque ventos;
Te timent fluctus maris, &
procellæ;

Pace tu Gallos socias, Iberos,
Pace Britannos.
Hîc te in umbrosis numerosa campis
Turba Nympharum canit, atque ludens
Colligit flores, redimitque nexis
Tempora sertis.
Tolle nunc felix super astra frontem
Gallia; & colles Senonum resultent
Cantibus. Sed tu, LO-

DOICE, multos
Vive per annos.

Le Roy arriva à Verſailles le 11. La Cour n'a jamais eſté ſi groſſe que depuis ſon retour. Le 14. Sa Majeſté donna Audiance à l'Envoyé de Holſtein Gottorp, qui l'eût enſuite de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Ducheſſe de Berry, de Madame, de M. le Duc d'Orleans, & de Madame la Ducheſſe d'Orleans. Le même jour Sa Majeſté ſe rendit à deux heures & demie à la Chapelle accompa-

gnée de Madame la Ducheſſe de Berry, de Madame, de M. le Duc d'Orleans, ils entendirent les Veſpres chantées par la Muſique. Le 15. le Roy ſe rendit auſſi à la même heure à la Chapelle accompagné de Madame la Ducheſſe de Berry, de M. le Duc d'Orleans, de tous les Princes & Princeſſes du Sang, ils entendirent les Veſpres chantées par la Muſique : enſuite on commença la Proceſſion. Le Roy pendant la marche avoit à ſon coſté droit M. le Cardinal de Rohan Grand Aumônier, & à ſa gau-

che M. l'Abbé d Entragues Aumônier, & M. le Cardinal de Polignac. Immediatement aprés le Roy suivoit Madame la Ducheſſe de Berry, ayant d'un côté M. l'Abbé de Caſtres, & de l'autre M. l'Abbé de Rouget ſes Aumôniers. Enſuite venoient Madame la Ducheſſe, Madame la Princeſſe de Conty, Mademoiſelle de Charolois. Le Roy eſtoit precedé de M. le Duc d'Orleans, qui avoit à ſes coſtez M. l'Abbé de Triſſan & M. l'Abbé Malet ſes Aumôniers. Devant M. le Duc d'Orleans marchoit

M. le Duc, M. le Comte de Charolois, M. le Prince de Conty, M. le Prince de Dombes, & M. le Comte d'Eu. Le 17. Madame l'Ambaſſadrice d'Hollande prit le Tabouret pour la premiere fois chez Madame la Ducheſſe de Berry, & au ſouper chez le Roy. Le 17. on apprit que la Reine d'Angleterre eſtoit morte le 12. & que le Duc d'Hanovre avoit eſté proclamé Roy de la Grande Bretagne. Le 19. M. le Maréchal de Villars prit congé du Roy, & aſſura Sa Majeſté qu'il arriveroit à Bade le 25. Le mê-

me jour le Prevoſt des Marchands accompagné des Echevins preſenta le ſcrutin au Roy; M. Clement harangua S. M. enſuite ils allerent chez M. le Dauphin, chez Madame la Ducheſſe de Berry, & chez Madame. Le 20. les Ambaſſadeurs du Roy de Sicile & d'Hollande eurent Audiance de Madame la Ducheſſe de Berry, qu'ils complimenterent. Celuy d Hollande remit à cette Princeſſe une Lettre des Etats Generaux. Le meſme jour le General des barnabites accompagné de 20. Religieux de ſon Ordre

Ordre eût auſſi Audiance du Roy, de M. le Dauphin, & de Madame la Ducheſſe de Berry, qui l'a donnée à tous les Ambaſſadeurs dans une chambre tenduë de drap noir Cette Princeſſe alla aprés l'Audiance à la Meſſe, & traverſa les appartemens portant une robe de drap noir de neuf aulnes de long avec un voile long de dix aulnes, dont la queuë étoit portée par ſon Porte-manteau & quatre de ſes Pages. Le 21. M. Prior notifia à S. M. la mort de la Reine d'Angleterre ſa maîtreſſe, & luy remit une

Lettre de la Regence. Le 22. les Deputez des Etats de Languedoc ayants à leur teſte M. le Duc du Maine Gouverneur de la Province & M. le Marquis de la Vrilliere Secretaire d'Etat preſenterent le Cahier au Roy : l'Eveſque d'Alet harangua. Ils allerent enſuite chez M. le Dauphin, chez Madame la Ducheſſe de Berry où le Cercle eſtoit tres grand ; & où le meſme Prelat harangua. L'on peut dire que ce Prelat fut applaudi de toute la Cour. L'apreſdînée on fit joüer les eaux en leur faveur. Le 23. il

arriva un Courrier de Barcelonne, & le 24. le Roy prit le deüil pour la Reine d'Angleterre, & M. le Dauphin parut ce jour-là pour la premiere fois en culotte & avec l'épée. Le 25. il y eût un concours infini de peuple pour voir S. M. & voir joüer les eaux Le 29 le Roy partit pour aller coucher à Petit-Bourg.

AVERTISSEMENT.

On recevra comme on faisoit du temps de Mr Devizé, tous les Memoires de ceux,

qui distinguez dans quelque Art ou dans quelque Science, voudront se faire annoncer au Public pour leur utilité particuliere ; à condition néanmoins que leurs Memoires ne contiendront que des choses curieuses, rares, ou avantageuses, & en peu de lignes. Il y aura dans chaque Mercure un petit chapitre exprés pour eux, moyennant la somme de trente sols, parce que les Imprimeurs, les Relieurs & les Marchands ne me donnent point gratis, ni leur temps, ni leur Marchandise. Ce n'est

qu'à ce prix qu'on les enregistrera ; autrement quand on en envoiroit jusqu'à la Lune, il n'en seroit fait nulle mention.

Les Memoires Litteraires, les Nouvelles generales ou particulieres, & tous les ouvrages d'esprit en Prose ou en Vers, sont exceptez de cet Avis, & on les mettra à la place qui leur conviendra, pourvû que le port en soit toûjours payé.

Comme il n'est pas necessaire que l'Auteur du Mercure qui n'est point riche, à beau-

coup prés, qui ne prend pas une trop bonne route pour le devenir, & qui même ne s'embarrasse guere de l'estre, s'appauvrisse tout à fait en travaillant pour la satisfaction du Public. Il prie ceux qui ne verront point son Paraphe au bas de la premiere page de son Livre, d'avoir la bonté de l'avertir du tort qu'on luy fait. Il a eu soin de le mettre ce mois cy, au commencement de chaque Mercure, *Ne varietur* : Et il aura la même précaution tous les mois.

Enfin pour répondre à tout

le monde, outre que j'ay déja dit que je ne recevrois aucune mauvaise piece de Vers, j'en dis autant pour les Genealogies: Je n'en recevray aucune, ni fausse ni flatteuse. Je deviens Genealogiste à vûë d'œil; & c'est un de mes amis qui entend cette matiere à fond, qui me siffle. Cependant, si par hazard, il m'arrive de donner dans la vision, ce ne sera que parce que j'auray esté trop pressé par le temps, & jamais par aucune consideration qui pourroit tirer à consequence pour moy, dans l'es-

prit des gens qui aiment la verité.

Je n'ay plus qu'un mot à dire. Plusieurs personnes m'ont reproché la gayeté & la liberté de mon stile, elles m'ont dis que je tombois souvent dans le plaisant, & de-là par consequent dans le ridicule. Ce reproche m'oblige, & je promets de me corriger doresnavant de ce vice, & d'estre dans la suite aussi serieux que je pourray l'estre.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

Avant-propos. 1

Copie d'une Lettre Anonyme écrite à l'Auteur. 6

Histoire. 10

Reflexions sur l'Histoire. 85

Discours sur l'origine du mois. 86

Dons du Roy. 87

Incendie. 94

Traité du Feu dans lequel on établit les vrais fondements de la Physique. 98

Lequel est le plus excellent, du feu, ou de l'eau. 102

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

Plaisant stratagesme d'un Prestre d'Egipte. 105

Moyen pour se parler de loin. 111

Si le feu est leger ou pezant. 119

Que le feu central produit plusieurs choses qu'on attribuë aux Astres. 122

Racines qui representent la figure du corps humain. 131

Vers, & autres Animaux invisibles dans l'air, & dans le sang. 137

Pierre qui conserve sa froideur dans le feu. 142

Montagne inhabitable par le froid, dans la Zone torride. 143

TABLE.

Prelude sur la Satyre 145
Le Tombeau de Boileau, Satyre. 149
Caprice du Mercure pour annoncer la promenade du Cours. 174
Plainte de l'Auteur sur la disette des Memoires. 180
Lettre de condoleance écrite à une Dame de consideration sur la mort de son pere. 182
Pompe funebre usitée dans une certaine Region de l'Asie Mineure. 186
Funerailles des Grecs. 189
Envois à l'Auteur. 197
Copie d'une Lettre de Beauvais

TABLE.

où l'on trouvera un curieux extrait d'un rare procés. 199
Vers de M le Marquis de la R. à Mademoiselle D. 207
Réponse de Mademoiselle D... à M. de la R. 210
Dépit Amoureux. 213
Sonnet en bouts rimez. 217
Réponse d'un Gascon à un cartel. 220
Chanson. 223
L'Air doit regarder la page 224
Memoire Géographique. 226
Nouvelles découvertes. 233
Avis pour ceux qui ont mal aux yeux. 235
Cas de conscience. 236

TABLE.

Discours où l'Auteur fait le mauvais plaisant. 237

Compliment de l'Académie Françoise à M. le Chancelier par M. de la Motte, Directeur de cette Compagnie. 239

Morts de gens celebres par leur science. 244

Morts de gens distinguez par leur naissance. 247

Mariages. 266

Chapitre des Enigmes. 280

Préambule où l'Auteur dégoûté du mauvais langage des Nouvelles, propose de les debiter dans le stile de l'Histoire pour en rendre la lecture plus interessante. 289

TABLE.

Nouvelles. De Hambourg, de Dannemarck, de Stralzund, de la Haye, de Vienne, de Perpignan. 296

Extrait d'une Lettre de la Haye du 8. Aouſt. 300

Etat des Brigades Françoiſes qui ſont au Siege de Barcelonne depuis le 21 Juillet. 308

Extrait d'une Lettre de Tarragone. 311

Extrait de deux Lettres d'Utrech du 13. & du 14. Aouſt. 312

De Londres le 13. Aouſt. 315

Extrait d'une Lettre de Cadix du 15. Juillet. 316

De Straſbourg le 30. Juillet. 319

TABLE.

De Saint Lucar de Barrameda en Andalousie, Avanture funeste & nouvelle. 322

De Marseille. 327

Suite des Nouvelles de Paris. 330

Ceremonie de Nostre-Dame de la Mercy. 341

Preservatif Specifique. 345

*Bouquet à Madame V. par M. M**** 350

Ode Latine pour la Paix. 352

Journal de ce qui s'est passé à Versailles depuis le retour de Marly jusqu'au voyage de Fontainebleau. 356

Avertissement. 363

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE
IMPR.